Moyse Charas (1) naquit à Uzès vers 1618, d'une famille Protestante. Il s'établit d'abord à Orange. Ses talens pour Pharmacie lui firent une grande réputation. Charas enseigna neuf ans la chymie au College Royal et fit imprimer ses leçons sous.le titre de Pharmacopée Royale Galémique et chymique. Cet ouvrage fut traduit dans toutes les langues de l'Europe et même en Chinois. Comme il estoit Protestant, il fut obligé de sortir de France en 1680, époque de la révocation de l'Edit de Nantes. Il se retira en Angleterre, où il reste jusqu'à la mort de Charles II. Alors il passa en Hollande où il exerça la Médecine avac tant de réputation, que l'Ambassadeur du Roi d'Espagne Charles II, le crut propre à rétablir la santé ou du moins à prolonger la vie de son Maître.

Charas craignoit les rigueurs de l'Inquisition Espagnole, qui n'avoit pas toujours respecté la protection des Rois. L'Ambassadeur dissipa ces craintes, qui pourtant, n'étoient que trop fondées; et Charas partit pour Madrid.

Il composa sur les vipères un ouvrage qui fut pour lui la source des événements les plus importans de sa vie. "Une fable s'étoit répandue aux environs de Tolede; on y "croyoit qu'un Archevêque de cette Ville avoit obtenu du "Ciel, que les viperes n'auroient point de venin à douze "lieues autour de Tolede. Ce préjugé pouvoit êstre funes-"te. Charas prouva par des expériences sur les animaux, "que la morsure des viperes étoit aussi mortelle dans la

---

(1) In Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis 1666, jusqu'en 1669. Par M.le Marquis de Condorcet de la même Académie et de la Société Royale de Turin. A Paris, chez ~~de Thou~~, Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Portiers, in 12 de 168 p (Bibl. Nle. ~~I n 9 6~~ Extrait (Journal de Verdun ~~Lc 2 62~~) 1776 tome 1 p.201

"Castille que dans tout autre Pays. Il désabusa même
"quelques grands Seigneurs; mais les Médecins, jaloux
"de sa faveur à la Cour, déférèrent ses expériences au
"Saint-Office, et Charas fut traîné à soixante-douze ans,
"dans les cachots de l'Inquisition, pour avoir mal parlé
"des Viperes. Il en sortit au bout de quatre mois, en
"abjurant la Religion Protestante. Dès-lors les obstacles
"qui l'avoient éloigné de sa Patrie ne subsisterent plus:
"il y revint, et y retrouva son fils devenu Catholique
"comme lui, mais sans avoir eu besoin d'une épreuve aus-
"si cruelle. Ce fut alors que le Roi le nomma de l'Acadé-
"mie des sciences. Il étoit encore robuste et capable de
"travail; il fit pour l'Académie de nouvelles expériences
"sur les Viperes, dont heureusement il étoit permis à Pa-
"ris de dire tout ce qu'on vouloit.... Charas étoit bon
Littérateur. Les Docteurs de Salamanque et les Jacobins
de Madrid admirerent la facilité et l'élégance avec les-
quelles il parloit la Langue Latine. Ce suffrage ne prou-
ve peut-être pas beaucoup en sa faveur; mais dans sa jeu-
nesse il avoit fait sur la Vipere un Poëme Latin, qui eut
une grande réputation. Il mourut en 1698."

Nous avons entre les mains (1) une relation de son Voyage en Espagne et du traîtement qu'il éprouva de la part de l'Inquisition, écrite par lui-même. Nous croyons ne pas déplaire à nos Lecteurs en leur donnant successivement quelques extraits ou fragments de ce morceau curieux. Voici comment il débute.

VOYAGE DE CHARAS EN ESPAGNE.

Je partis d'Ostende sur la fin de Novembre de l'année 1684, sur un Vaisseau du Roi d'Espagne, de 50 pièces de canon, allant à Cadix, et servant d'escorte à un Vais-

---

(1) ajouté par le rédacteur du journal de Verdun.

seau Marchand. Nous y arrivâmes heureusement dans dix-huit jours, lorsqu'une Flotte considérable de France étoit à la rade de Cadix, pour demander restitution de certaines sommes dues aux Marchands de France. Entrant à Cadix, je fis porter mes hardes à la douane, parmi lesquelles j'avois deux grandes caisses de livres, qu'on me dit ne pouvoir entrer sans être visitées de l'Inquisition. Je n'avois que des livres de Médecine dont je fis voir le catalogue au Commissaire, qui ayant appris que j'allois à Madrid par Séville, se contenta de parafer le catalogue, et renvoya la visite aux Inquisiteurs de Séville. Après sept ou huit jours de séjour à Cadix, je m'en allai par terre à Séville, y faisant porter mes hardes sur la riviere; j'y vis un fort beau pays et de fort belles terres surtout le long de la riviere; mais quoiqu'elles appartinssent principalement à de grands Seigneurs, on y voyoit en des endroits, sur des colines, des bois de pins chargés de pignons; en d'autres, quelques palmiers fort hauts, chargés de dattes, et aux lieux habités, de grands enclos plantés de gros orangers et citroniers de toute sorte, chargés de leurs fruits. Entre Cadix et Sain Lucar, la plupart des terres, le long des chemins, étoient bordés de faux aloës, y croissant par touffes, dont les grosses et épaisses feuilles, armées de fortes et aiguës épines, surpassoient la hauteur d'un homme. On ne trouve que fort peu de passans le long de ces chemins, quoique voisins de la mer et conduisant à la Capitale du Royaume. Je fus obligé de rester quelques jours à Séville, tant à cause des pluies d'alors, que pour trouver voiture commode pour Madrid. Un des Officiers de l'Inquisition ayant eu besoin de mon conseil, me fit à l'abord donner la permission de faire porter mes livres à Madrid. Je ne vis

que fort peu de belles rues à Séville, la plupart étant tortues, étroites et fort sales, et surtout alors à cause des pluies; ce qui m'obligea de dire qu'on pourroit avec raison changer le nom de <u>Séville</u> en celui de <u>Saleville.</u> On y voit divers grands enclos plantés d'orangers et de citroniers, une fort grande, ancienne et riche Eglise, dont le clocher quarré est bâti et disposé en sorte qu'un homme y peut monter à cheval jusqu'aux cloches ou je fus curieux de monter, et je fus surpris, qu'y trouvant un Prêtre qui s'y promenoit, et ayant voulu lui parler Latin, il me fit comprendre en Espagnol qu'il ne parloit que sa Langue. Etant parti pour Madrid je passai par Crémona, Ville assez détruite et dépeuplée, et de la par Essica, dont le grand terroir côtoyant sur la droite le grand chemin de Madrid, est tout rempli d'oliviers assez bien cultivés et qui produisent assez d'huile pour occuper, comme l'on m'assura plus de deux mille moulins. Je vins à Cordoue, fort ancienne Ville, ci-devant possédée par les Maures, dont on voit encore des vestiges dans la principale Eglise laquelle quoique peu exaucée, est d'une si grande étendue, qu'on y compte trois cens soixante-six colonnes, notablement éloignées les unes des autres. On y voit aussi dans les cours quantité de gros orangers, de mêmequ'en plusieurs endroits de la Ville. J'avois prétendu de passer par l'Estramadoure, mais mon Voiturier prit malicieusement le chemin de Sierra-Mourena, qui est sur la droite, plus rude, mais un peu plus court. J'employai trois jours à passer les montagnes de Sierra-Mourena, qui ne sont pas

des plus hautes, mais presque toutes parsemées de roches, des veines desquelles sortent quantité d'arbrisseaux fort épais et verdoyans, la plupart fort aromatiques, parmi lesquels entre autres je remarquai en certains valons des lauriers roses en fleur, quoique ce fût vers la fin de Décembre; quantité de myrte ou mourra femelle fort aromatique. et quelque du mâle, qui l'est moins, du romarin en certains lieux. et surtout d'un arbrisseau nommé ledum. dont la plupart de ces montagnes sont généralement couvertes, dont l'odeur est extraordinairement forte, et la verdeur perpétuelle: on a sur ces montagnes fort loin du grand chemin. le cinabre minéral assez beau, qu'on tire des mines qui y sont, dont on sépare le mercure pour l'envoyer au Pérou et s'en servir aux mines d'or et d'argent. On n'est pas en danger de se perdre dans le chemin de ces montagnes, non plus que dans tout le chemin de Séville à Madrid, parce qu'on ne trouve que le grand chemin, qu'ils nomment Royal, qui y conduit tout droit, et l'on se trouveroit fort en peine si on rencontroit divers chemins, puisqu'on va souvent des trois à quatre lieues sans rencontrer qui que ce soit, et sans voir aucune maison; il y a très peu de Bourgs le long du chemin entre Séville et Tolede. et c'est ce qu'on peut obtenir dans l'entredeux, que quelques maisons pour les dînées, qu'on nomme Ventas. qui passent plutôt pour des retraites de voleurs. que pour des hôtelleries: les maisons où l'on loge. tant dans les Bourgs que dans les Villes, sont nommés Poussades. et on ne vous y fournit que des lits sans courtines. qui ne consistent ordinairement qu'en quelques matelas et

quelques oreillers quarrés mis sur des planches ou ils étendent des draps et des couvertures; et si on veut manger, il faut envoyer chercher le pain, le vin, la viande et les autres choses nécessaires à la vie, vers ceux qui les vendent, et souvent en certains lieux on a bien de la peine d'en trouver; d'où vient que ceux qui connoissent le Pays sont soigneux de porter de quoi manger et boire. J'admirois, en arrivant et partant des Bourgs, ou de ces Poussades ou Ventas, d'y voir des hommes de tout âge, la plupart robustes, couverts de leurs manteaux quelques uns portans l'épée, les autres sans épée, demandans l'aumône et prenans pour excuse qu'on ne leur donnoit point à travailler, tandis que la plupart des terres restoient en friche; j'étois, dis-je, de ne voir dans toute la route presque aucun jardin cultivé, et de n'y voir que des choux presque tous d'une même sorte, dont ils laissoient croître les pieds à la hauteur d'un homme et davantage, se contentant d'employer les feuilles qui y croissoient, attendant qu'il y en vint d'autres. Rencontrant de tems en tems et assez souvent le long du chemin des croix en bois plantées, j'appris que les paysans étant sujets à être assassinés, on avoit accoutumé de planter une de ces croix-là où l'on trouvoit un corps mort, et qu'il ne falloit pas s'étonner d'en voir un si grand nombre, puisqu'on y est fort sujet à être assassiné. La même chose se pratique dans les Villes où les rues sont parsemées de croix, à cause du grand nombre de meurtres qui s'y font, et

surtout la nuit. J'arrivai le huitième jour à Tolede qui est une Ville passablement belle, située sur le haut et le penchant d'une éminence, le long et sur le bord du Tage qui n'est pas bien large en cet endroit et que l'on passe sur un pont. On y voit une Maison Royale assez grande, haute et bien bâtie; une fort grande et ancienne Eglise, où je remarquai, avant que d'y entrer, une porte de fer faite en treillis, sur un barreau de laquelle étoit une plante *d'Umbilicus Veneris* fort verte et crue d'elle-même sur le fer sans aucune terre.

Tolede est un Archevêché qui donne plus de cent mille écus de rente ou suivant les traditions des Anciens, depuis qu'un certain Archevêque fut canonisé du Pape, et déclaré Saint, les serpens et toutes autres bêtes venimeuses qui se trouvent dans l'étendue de l'Archevêché, ou Madrid est compris, doivent perdre leur venin; dont je vérifiai le contraire a Madrid chez Don Pedro d'Arragon, où je fis mordre par une vipere deux poulets, en présence de quelques Seigneurs qui me prièrent à dessein d'en faire l'expérience, et qui virent bientôt après les poulets mourir de la morsure. Le chemin est assez fréquenté et pourvu de quelques bons Bourgs ou petites Villes depuis Tolede à Madrid; il y en a même un assez bon nombre en tous les environs, surtout à la droite en allant à Madrid ou entre autres est situé Haranguez, Châ-
Maison de Plaisance du Roi, qui consiste en un Château fort modique, accompagné de logemens fort succints pour les Officiers du Roi et pour sa Garde, et

d'un fort petit Bourg, mais très-avantageusement placé sur les bords du Tage, environ un quart de lieu près de l'endroit ou le Tage reçoit dans son sein une autre rivière non moins grande que lui, laquelle y perd son nom. Haranguez est assorti d'un fort beau et grand Jardin, et de quelques Moulins fondés sur une chûte artificielle du Tage dont les uns sont en état et les autres sont négligés et a demi détruits. Il est situé dans une plaine et dans une assez bonne terre, entre deux petites montagnes, dont celle qui lui est contiguë, a environ un quart de lieue loin de l'autre dans sa sommité. Un assez grand et bel Estang, ayant dans son milieu une petite mais fort jolie Maison, où l'on va par bateau. Une portion de ces belles eaux est conduite par des canaux soutereins à Haranguez, pour en faire des cascades si l'on en étoit curieux. Au sortir de la Maison, le long de cette montagne, commence une allée fort spacieuse de quatre rangées de tilleuls formans trois chemins fort droits, dont celui du milieu est fort large et propre à recevoir plusieurs carrosses de front; les deux autres sont moindres, mais assez larges pour les gens de pied et de cheval. Ces arbres sont de la grosseur de deux hommes, fort droits et fort hauts, tous assez égaux et a une toise près les uns des autres. Ces allées continuent de même, fort droites, l'espace d'une bonne demi-lieue, et elles aboutissent à d'autres allées d'arbres un peu moindres, qui durent encore autant, et qui viennent aboutir à une Maison du Roi qui est nommée des Paons,

parce qu'on y donne à manger aux Paons du Roi, qui pourtant ne s'y arrêtent guères mais se promenent dans le voisinage, couchent sur les arbres et non dans la maison. On voit le long des dernieres allees, dans les prairies qui sont sur la gauche les Etalons, les Cavales et les Poulains d'un des Haras du Roi. On y voit aussi sur les bords quelques Fontaines salees, où le sel se coagule de lui-même par la chaleur du soleil. La Nature a donné de grands avantages à Haranguez, l'art y a beaucoup contribué; mais si on y avoit fait la moitié de la dépense que le Roi de France a faite a Versailles, on en aurait formé un lieu qui n'auroit pas son pareil en toute la terre. Il y a de la grosse chasse sur la montagne, des environs qui ne sont pas bien hauts, et une très grande quantité de lapins. Pendant une lieue, dès qu'on a passé la Barque d'Haranguez qui traverse le Tage et qu'on est dans le chemin de Madrid, les terres autour de Tolede, et depuis Tolede à Madrid, sont assez cultivées. On rencontre assez souvent le long du grand chemin des Paysans assez mal vêtus, dont la plupart conduisent de grandes troupes d'ânes chargés, les uns de vin, les autres d'huile, les autres de grains ou de farine, lesquels se rencontrant et s'entresaluant se disent Adioe Senor Cavallero, quelque mal habillés qu'ils soient tant à pied que sur leurs ânes. Je remarquai aussi qu'ils ne portoient point de chapeaux, mais seulement de vieux bonnets d'étoffe de laine, et la plupart des souliers de corde.

Madrid, que les Rois ont depuis plusieurs années choisie pour leur résidence et qui est par là reconnue pour la Ville Capitale de l'Espagne, est située aux dessous d'une éminence, et distinguée par le Palais du Roi, et surtout par un assez grand nombre de clochers dépendans des Eglises et des Couvents qui occupent presque la moitié de la Ville. On la voit de deux ou trois lieues loin en venant de Tolede, n'y ayant aucune montagne entre deux qui en dérobe la vue. J'y arrivai au commencement de l'année 1684, et j'y fus quelques semaines incognito, employant ce tems-là à voir l'extérieur de la Cour, à parcourir la Ville, à y remarquer ce qui se présente de considérable, et surtout la posture et la manière d'agir de ces habitants que je vis, fort différente de celle des Peuples qui vivent dans d'autres Royaumes. Le Palais commencé par Charles-Quint et augmenté depuis quelque tems sur son devant, me parut assez bien situé, et avoir sur tout d'un côté une assez belle vue, quoique bornée. La cour quarrée qu'on y voit au devant est assez spacieuse pour contenir les carrosses des Seigneurs qui viennent à la cour et pour ceux qui la traversent en passant; mais les deux cours, dont l'une avoisine les appartemens du Roi et l'autre ceux de la Reine, ne sont guères grandes pour le Palais d'un Roi, non plus que les bâtimens et logemens qu'on y voit. Le Palais construit depuis peu pour la Reine-Mère, qui en est séparé et un peu éloigné, et qui ayant son devant au commencement d'une grande rue, est situé sur un penchant, et fort à l'étroit de

tous les autres côtés, me parut assez petit pour une Reine et ne contenir en soi rien de bien remarquable. Je vis dans la Ville quelques rues assez larges, et quelques-unes d'elles assez longues, surtout celle qui vient d'Alkada au Palais, et celle qui vient de la Porte de Tolede vers la Place majeure; mais elles sont assez irrégulieres, inégales et mal droites, et ces défauts sont augmentés par l'assiette de la Ville, où il faut souvent monter et descendre. Il y a beaucoup plus de rues étroites et tortues, qu'il n'y en a de larges et de droites, et le mal général de toutes est qu'elles sont fort mal pavées et d'un fort petit pavé, et partout horriblement sales, surtout en hiver, à cause des excrémens qu'on jette tous les matins de toutes les maisons dans les rues, dont la saleté est augmentée par les cochons qui y vont partout de même qu'aux Villages, et ce seroit bien pis, si de tems en tems des hommes payés pour celà, ne versoient dans les hautes rues des tonneaux pleins d'eau, dans laquelle délayant les ordures, ils les poussent en bas avec des traîneaux; en sorte qu'on en voit descendre alors comme des rivieres d'ordure, qui occupent toute la longueur de la rue qu'on nétoye. On n'y voit que tres-peu de maisons où l'architecture ait été observée, quoiqu'il y en ait quelques unes d'assez grandes; les maisons de la Place major, sont celles qui en dehors ont plus de régularité, étant toutes bâties d'une même façon et également exaucées jusqu'à cinq étages pour la commodité des spectateurs, lors des fêtes des taureaux; mais leurs entrées, ni leurs montées étroites et obscures, n'y répondent pas ayant été faites à

cause du peu d'espace qu'on a laissé aux maisons, pour rendre la place quarrée et spacieuse comme elle l'est. Il y a tout un grand quartier de la Ville ou presque toutes les maisons sont basses et n'ont point de chambres au-dessus, pour éviter le tribut que tous les appartements au dessus de plein-pied doivent au Roi, dont ceux qui veulent exaucer leur maison ont accoutumé de convenir par avance. Les murailles de la Ville ne lui font gueres d'honneur, car outre qu'elles ne sont presque partout que de terre pétrie avec de l'eau, elles sont en divers endroits si basses, que ceux qui veulent éviter de payer les droits des entrees qui sont fort grands, y montent et en descendent facilement. La Ville de Madrid doit céder en grandeur à plusieurs Villes de France, et elle n'a presque rien de bien remarquable en elle que la Place major; car quoiqu'il y ait beaucoup d'Eglises et de Couvens, presque tous ayant été faits de nouveau et à pierres rapportées, depuis que les Rois délaissans Valladolid, autrefois leur Ville Capitale, se sont transportés à Madrid, où ils ont cru l'air plus pur et plus sain: on n'y voit pourtant pas en toute son enceinte, aucune Eglise qui approche en grandeur ni en beauté celles de Seville ni de Cordoue. Le Pont qui aboutit à la Porte dite de Ségovie et qui en porte le nom, est assez long et applani, et d'une assez belle construction, mais il en seroit autrement estimé s'il étoit sur quelque belle riviere. Au lieu qu'en été, l'eau qui passe dessous et dont la plupart se perd dans son sable, ne représente qu'un bien petit ruisseau, lequel quoiqu'un peu plus gros en hiver, est partout gayable, et ne paroît grand que lorsque les eaux des grandes

pluies ou des neiges fondues descendent des montagnes et le grossissent; mais s'écoulant bientôt comme il arrive aux torrens. Une Maison Royale nommée Buon-Retiro, située au bas et à l'extrémité de la Ville, du côté du midi, donne à la vérité quelque lustre à la Ville, non pas pour la beauté de ses bâtimens, qui sont assez grands et logeables, mais pour sa situation en un assez bon air, pour son assez grande enceinte, ses jardins et ses promenades, et pour être hors de l'embarras de la Ville. On ne voit presque aucune Maison de Noblesse aux environs de Madrid, que celle du Marquis de Castel-Rodrigo, située assez près Madrid du côté du septentrion, qui n'a rien de bien rare en elle, ni qui approche d'une infinité de Maisons qu'on voit dans les autres Royaumes. Je crois aussi que le Proverbe de bâtir des Châteaux en Espagne est venu par ironie, de ce que c'est merveille que d'y en voir, ou des personnes qui y en fassent bâtir. Je dirai en passant quelque chose des moeurs des Habitans. Ils sont presque tous, tant Maîtres que Valets, généralement habillés de noir, et principalement de bayete noire, rarement de drap. On ne vois gueres que des gens de guerre vêtus d'autres couleurs, et leurs habits sont faits à la françoise, et suivant eux à la Chambergou; les Gens de Justice et de Lettres, et même plusieurs Grands d'Espagne et autres personnes de qualité portent des manteaux traînans jusqu'à terre, tous de bayete, et même la plupart de leurs Pages. Il en est de même pour les Prêtres, quoique ceux qui ont de bons Bénéfices portent des soutanes et des robes de gros taffetas. Les Bourgeois et les Artisans ne

portent pas le manteau si long, mais ils croiroient être déshonnorés si on les avoit vus sans manteau. Jusques là que j'ai constamment vu dans Madrid les Orfevres qui travaillent en argent entourés de leur manteau entortillé, et le bout jetté sur leur épaule, battre la vaisselle d'argent sur leur enclume; et qu'un Chirurgien devant faire, par mon ordonnance, de grandes incisions à la fesse d'un Malade, n'avoit point quitté son manteau, mais l'avoit entortillé autour de son bras gauche; et l'ayant fait passer en partie sous l'asselle du droit, en avoit jetté le bout sur l'épaule gauche, et fit les opérations avec la gravité qu'il croyoit devoir être observée par ceux de sa profession. Il y a sujet d'admirer que les Savetiers, les Serruriers, les Maréchaux, les Pelletiers, les Maçons, et toute sorte d'Artisans, soient également vêtus de bayete noire, et qu'ils imitent en cela toutes les personnes plus relevées, de même qu'en leurs habits dont le pourpoint a des doubles manches, l'une vêtue et boutonnée, et l'autre pendante, et des basques un peu grandes avec des poches au devant, joignant et au haut desquelles ils portent une petite ceinture de cuir noir assortie de boucles noires et luisantes de diverses façons, au côté gauche de laquelle est attaché un petit porte-épée d'un même cuir, et au derrière un porte-dague; leurs épées sont fort longues et la garde en est fort luisante, forte et creuse, pour y mettre leurs gants lorsqu'ils veulent; leurs dagues sont d'environ un pied et demi de long, ayant une demie garde en coquille, fourbie et luisante de même que l'épée, qu'ils accrochent à leur côté, et

qui a vers le haut son fourreau fendu et entr-ouvert, pour en pouvoir tirer l'épée au besoin. Leur dague pend au milieu de leur derrière. Ils mettent à leur col une sorte de rabat léger et renforcé qu'ils nomme gonille, au dessus, et joignant le haut de leur pourpoint sur lequel leur rabat est appliqué et cousu; ils portent aussi des petites manchettes justes et de mesure à leurs poignets, joignant le bout de leurs manches; leurs hauts-de-chausses sont fort justes, étroits et proportionnés à la grandeur et à la grosseur des cuisses; en sorte qu'on n'y peut ajouter que de très-petites poches, leur pourpoint étant boutonné jusqu'au bas; tout leur habit est fermé, en sorte qu'on ne sauroit voir leur chemise. Les personnes depuis la plus basse jusqu'à la plus haute qualité, portent également la gonille et ces sortes d'habits.

Le Roi a deux appartemens distincts et contigus, où les Conseillers et ses divers Conseils s'assemblent; autour desquels sont des Galeries par où le Roi peut en tout tems voir et entendre tout ce qui s'y passe, et y entrer a sa volonté. Le Roi mange toujours seul, quoique plusieurs Grands d'Espagne soient souvent présens à son dîner, mais il couche ordinairement toutes les nuits avec la Reine; laquelle mange aussi toute seule dans son appartement. Madrid se trouvant fort éloigné de la Mer, et mal assorti des Rivieres poissonneuses, on n'y voit que très peu de poisson frais, on y apporte toutefois des Truites, mais fort modiques en grandeur, et en quantité, et assez cheres: on y trouve assez de poisson salé, mais cher et dégoûtant, d'ou vient qu'on y mange tous les jours de la viande,

à la réserve du vendredu; qu'on mange des oeufs en Carême, et qu'il n'y a guere que les pauvres qui l'observent. La viande de boucherie n'y est guere grasse, et elle est fort rouge, et surtout la vache que les Bouchers vendent en lieu de boeuf; le mouton y est petit, mais assez savoureux, quoique maigre, et le prix en est assez modique. On y vend presque en tout tems une grande quantité de lapins fort bons et à bon prix; les pigeonneaux y sont aussi fort abondans, de même que les perdrix et les allouettes en leur saison; le pain y est fort bon et blanc, et à bas prix; le vin y est à l'ordinaire blanc et puisant, mais assez cher dans Madrid, à cause des grandes entrées, qui sont cause que ceux qui le vendent y ajoutent un tiers ou quart d'eau; il y a aussi plusieurs fontaines dans la Ville, qui coulent par des ruisseaux, dont les eaux sont fort bonnes, et portées pour peu de chose dans les maisons. On y voit souvent des hommes de la Campagne qui vont par la Ville au fort de l'Eté portans des manteaux de gros drap ou de bouraquan gris ou brun, fourrés de revêche, descendans presque jusqu'aux talons, dont aussi la plupart des Espagnols se servent, de même que d'estriers de bois couvrans à demi le pied, et de bonnets de drap ou de bouraquan fourrés, lorsqu'ils vont en campagne à cheval, ou sur leurs mules, couvrant leurs janbes de ganaches de drap ou de bouraquan, qu'ils nomment poulainas, et se servans fort rarement de bottes. Ils nourrissent de paille leurs chevaux et leurs mules et ils leur donnent de l'orge, qu'ils nomment Sivada, au lieu de vraie avoine. Les

chevaux de Castille sont estimés pour la Cavalerie, et il y en a d'assez beaux; mais ceux d'Andalousie les surpassent de beaucoup, surtout en beauté, et en fierté; mais avec cela ils sont fort dociles, et propres au manege; ils ont cela de particulier, que rencontrans des cavales en chemin ou dans des Ecuries, ils ne s'en emouvent pas comme font les autres chevaux entiers, mais ils demeurent pacifiques, de même que s'ils ne les avoient ni vues ni senties, la plupart des Grands d'Espagne et des autres Seigneurs sont fort curieux d'avoir de ces chevaux et de les faire dresser à marcher gravement et à fort petits pas par les rues. et leur faisant faire des selles, dont le siege est fort relevé, et assorti de belles housses, ils les montent par la Ville, ayant leurs manteaux troussés dessous et dessus leurs bras et leurs epaules; estrivant fort court, tenans leurs genoux fort ployés, et leurs pieds et jambes tournées contre les flancs du cheval. On y voit assez des carosses, mais ils sont ordinairement assez mal et simplement faits, et presque tous d'une même façon, et quoique ceux du Roi et de la Reine, et ceux de quelques Grands d'Espagne, ayent parfois quelque chose de plus relevé que ceux du commun, on n'y voit que très peu de carosses magnifiques en sculpture ou en dorure; et s'il y en à, ce sont ordinairement ceux que quelques ambassadeurs ont fait venir des cours étrangeres On n'en doit pas être surpris: car outre que les Espagnols ne sont guere amateurs de nouveautés, et sont fort attachés à leurs anciens usages, les ouvriers de toute profession, suivent ~~lex~~ la manière de

travailler que les anciens leur ont enseignée, et il n'y a aucun d'eux qui soit curieux d'inventer ni d'exceller dans sa profession, par dessus ses compagnons, et on n'y voit point d'extraordinairement bon ouvrier, qui ne soit étranger. Les hommes et les femmes portent des souliers fort légers, fort justes au pied, fort étroits et courts de semelle, et qui n'ont sous le talon que l'épaisseur d'un cuir, qui puisse les hausser; et ce que j'ai remarqué, est que les personnes de qualité chaussent ou se font chausser leurs souliers avant qu'ils descendent du lit. Les femmes ne portant que des souliers unis et soutenus d'une simple semelle, sans aucun talon qui les releve, paroissent ordinairement fort petites; les femmes de belle taille y sont aussi fort rares et s'il y en a, elles sont étrangeres ou filles d'étrangers. Les femmes portent leurs manches étroites et longues, jusqu'au poignet où elles sont boutonnées; leur corset sur le devant monte jusqu'au bas du cou et cache leur sein, mais il est échancré sur le haut du derriere, et à quelques unes en telle sorte, qu'on voit leur cou et toutes leurs épaules découvertes jusqu'au milieu du dos. Elles portent leurs cheveux tressés, pendans le long de leur dos et entourés de rubans fort larges, simples ou ouvragés, et au-dessous d'eux dans la maison un demi-peignoir de linge qui leur couvre seulement le dos. Leurs jupes sont fort amples et traînantes jusqu'à terre, et elles en portent ordinairement trois ou quatre les unes sur les autres, en sorte qu'on ne voit ni leurs bas, ni leurs souliers,

Ce qui paroît fort étrange en un pays où les hommes sont extraordinairement amoureux des femmes. Les femmes aussi portent au dedans, et vers le bas de leurs jupes des especes de cercles de baleine, pour les élargir, mais beaucoup moindres que ceux d'autrefois, qui ne pouvoient passer que par une porte à demi cochere. Les femmes de qualités ne sortent qu'en chaise ou en carrosse, et toujours accompagnées du moins d'un Estaffier, qui est à la portière du carrosse, et qui marche devant elle lorsqu'elles en sortent, ou qui marche devant ou à côté de la chaise, et qui est toujours vêtu de noir. Les femmes même de médiocre condition, qui vont à pied par les rues font toujours marcher devant elles quelque serviteur ou quelqu'un de leurs fils ou de leurs proches. Elles ont accoutumé de se visiter tour à tour les unes les autres, et de faire leurs visites longues de plusieurs heures, de s'asseoir sur de grands coussins carrés, ordinairement de velours rouge cramoisi; placés en cercle sur quelque tapis de Perse ou de Turquie, ou s'entretenant sur diverses choses, ou jouant aux cartes, ou à d'autres jeux. La Dame où elles se trouvent leur fait présenter de tems en tems du chocolat, et d'autres liqueurs, des confitures seches et liquides, du Massepain, et même des tourtes de pigeons ou des Pâtés de venaison, faisant chacune à qui mieux mieux leurs honnêtetés, et continuant presque toujours toute l'année en cette sorte de vie, sans s'informer si cependant leur ménage va bien ou mal. Quoique certains Espagnols soient fort suscepti-

bles de jalousie, et qu'ils épient, ou fassent épier la conduite de leurs femmes, tous n'ont pas la même disposition; vû qu'y ayant fort peu d'hommes de condition, ou de gens riches, qui n'ayent des maîtresses, et qui ne voyent d'autres femmes que la leur, l'amour et la complaisance qu'ils ont pour elles, leur fait oublier ou négliger leur propre femme, en sorte que nonobstant tout ce qu'on peut dire de la jalousie des Espagnols, je puis assurer que la plupart des femmes n'y ont guere moins de liberté, qu'en ont celles des autres Royaumes. Les Prêtres et les Religieux sont ordinairement bien reçus dans les maisons, quelques suspects qu'ils puissent être, pour la crainte qu'on a d'eux, que l'on sait être principalement soutenus de l'Inquisition. Tous les Espagnols sont fort curieux d'avoir dans les lieux principaux de leurs maisons diverses images et statues grandes, ou petites, représentans divers saints ou saintes, qu'ils posent sur leurs tables, ou sur leurs buffets, ou sur les rebords de leurs cheminées, et qu'ils sont soigneux de couvrir d'habits, et d'orner de dorures ou de fleurs ou d'autres enjolivemens. Les religieuses de Saint-François ont obtenu depuis quelques tems du Pape, que les corps de tous les Espagnols qui meurent ne puissent être enterrés sans avoir été au préalable, exposés en vue dans un habit de Saint François, dont le prêt produit aux Religieux de grandes sommes dont ils exigent payement de ceux qui ont de quoi, et ils l'obtiennent des pauvres, en faisant quêter pour leur enterrement. Les carrosses du Roi et de la Reine sont bien tirés par des chevaux aux

jours de parade, mais ils sont ordinairement tirés par des Mules, de même que les carrosses des Grands et des Moindres d'Espagne, quoiqu'on voye parfois quelques carrosses d'Ambassadeurs ou de Seigneurs étrangers tirés par des chevaux. Les seuls Carrosses du Roi et de la Reine, allant par Madrid, sont tirés par six chevaux ou six Mules; car il n'est permis ni aux Ambassadeurs ni à aucun Seigneur d'Espagne, d'en employer plus de quatre à la fois, si ce n'est hors de la Ville. Le Roi et les Ambassadeurs employent bien des traits de cuir à tirer leurs carrosses; mais tous les autres y employent ordinairement de grosses et de fortes cordes. Les Cochers n'ont point de siège au devant du carrosse, mais ils sont montés sur la mule attelée au côté gauche de la fleche. Les grands Seigneurs allant par la Ville ont quatre mules à leur carrosse dont les premiers marchent fort éloignées des dernières, et celle de la gauche est montée d'un Postillon. Ces Seigneurs observent de faire tirer fort lentement leurs carrosses pour se différencier du commun. Ils ont toujours un Estaffier ou Gentilhomme tenant son épée devant lui, à chaque portiere, vêtu de noir de même qu'eux. Tous les domestiques de la plupart des Grands Seigneurs sont aussi ordinairement vêtus de noir et si quelqu'un deux leur fait porter des livrées de couleurs, il ne lui est pas permis d'y employer le jaune, qui est celle du Roi. Je ne m'arrêterai pas à quantité de choses digne de remarque, où la manière d'agir des Espagnols est fort différente de celle des autres Nations; mais je puis dire par une fréquente expérience, que quoiqu'en Espagne, il y ait de mauvais hommes, comme partout

ailleurs, j'y ai trouvé plusieurs personnes fort honnêtes et fort généreuses parmi celles de qualité, et surtout celles qui avoient été dans les autres Royaume, et que même j'en ai trouvé un bon nombre de fort raisonnables parmi la Bourgeoisie.

Mais il est xxxxx tems de parler de ce qui me regarde.

Je fus dit Charas, pendant quelques semaines à Madrid sans me faire connaître. Mais insensiblement j'y fis des connoissances: et ayant ete àppellé par quelques malades, le bon succès que Dieu m'y donna me mit en quelque réputation, ensorte que peu de tems après M. d'AMSKERQUE, lors Ambassadeur de Messieurs les Etats en Cour d'Espagne, en ayant eu avis, et ayant Mademoiselle sa fille unique, âgée de onze mois, malade d'une fievre tierce, dont les accès étoient fort longs, et fort violents, et craignant beaucoup que le premier accès qui lui arriveroit, ne l'emportât, m'envoya appeller, et me recommandant avec des grandes instances de sa part et de celle de Madame sa Compagne, de faire tous mes efforts pour tirer la petite Demoiselle du danger où elle étoit, il m'obligea à venir le jour-même prendre un logement dans son Hôtel,pour être plus pres de la malade. Dieu bénit mes soins et mes remedes, en sorte que dans moins de trois jours la Demoiselle fut guérie. Cette guérison fut bientôt divulguée dans Madrid, tant par Messieurs les Ambassadeurs des autres Couronnes, que par plusieurs Ducs, Princes et autres personnes de la première qualité, qui visitoient souvent M. l'Ambassadeur, dont les uns dès-lors m'appelèrent,

les autres me recommandèrent à divers malades, où le bon succès multiplia encore beaucoup mon emploi, qui m'engagea insensiblement à rester plus de deux ans et demi à Madrid, quoique je passionnasse toujours de revenir parmi les miens. Pendant tout ce tems-là j'eus occasion de me faire connoître, et de consulter avec divers Médecins, et même avec quelques-uns de ceux du Roi et de la Reine, dont les uns me témoignerent toujours assez d'amitié, les autres ne pouvoient cacher leur envie, qui alla si loin, que ne pouvant étouffer l'estime que je m'étois acquise, ils firent enfin, sous-main, intervenir l'Inquisition sur des faux exposés dont je crois devoir faire ici le véritable ~~xxxxx~~ récit.

M.d' Amskerque, l'Ambassadeur, ayant fini son ambassade, et M.Battier étant venu en sa place, en qualité d'Envoyé extraordinaire de Messieurs les Etats, il me continua volontiers la jouissance du même logement, dont M.d' Amskerque m'avoit favorisé, et il me reçut de même que je l'avois été de son prédécesseur, pour Médecin de l'Ambassadeur, dont faisant la fonction, il arriva qu'au mois de Mai de l'année 1686, étant le matin dans mon appartement, un des voisins de l'Hôtel me vint avertir qu'il y avoit au coin de la rue un Notaire et un Familier de l'Inquisition, qui m'attendoient pour me signifier un ordre du Général de l'Inquisition. Cet avis m'obligea à rester dans mon appartement et à attendre que Monsieur l'Envoyé fût levé pour le lui communiquer. Dans cette attente le Notaire et le Familier impatiens de ne me voir sortir, s'avisèrent d'entrer par la porte de

derrière et de monter dans ma chambre, où les voyant venir et ne les connoissant pas, mais leur faisant civilité, je leur demandai s'ils désiroient quelque chose de moi, sur quoi ils répondirent qu'ils avoient quelque chose à me dire de la part du Général de l'Inquisition, mais qu'ils ne vouloient pas le faire avant que d'en avoir obtenu la permission de M. l'Envoyé, et sachant qu'il n'étoit pas encore levé, ils dirent qu'ils auroient patience. Je leur fis donner des sièges et me doutant de leur dessein je leur dis que j'étois surpris de leur entreprise, puisqu'étant Hollandois, comme je leur fis voir par mes Lettres de Bourgeoisie d'Amsterdam, que je tirai de mon coffre, ét étant Médecin de l'Ambassade et de Monsieur l'Envoyé, je ne croyois pas être sujet à l'Inquisition, que j'étois à bon titre, Docteur en Médecine, comme il paraissoit par mes Lettres de Docteur que je leur fis voir; que j'étois depuis plus de deux ans dans la maison en qualité de Médecin, et qu'ils pourroient savoir la vérité et les sentimens de Monsieur l'Envoyé sur toutes choses lorsqu'il seroit levé. J'envoyai cependant un de mes fils à Monsieur l'Envoyé, pour l'avertir de ce qui se passoit dans ma chambre; lequel étant levé m'envoya un de ses pages, pour dire de sa part à ces Officiers qu'ils eussent à venir pour lui déclarer le sujet de leur venue. Ce que leur ayant fait connaître, ils suivirent le Page, qui les fit entrer dans la chambre de Monsieur l'Envoyé, qui leur demanda d'abord quelle étoit leur qualité, et pour quel sujet ils étoient venus dans sa

maison. Ils repondirent que le Général de l'Inquisition leur avoit donné un certain ordre pour me le signifier de sa part. mais qu'ils ne l'avoient pas voulu faire, sans en demander la permission sur quoi Monsieur l'Envoyé leur dit que lui ni ceux de sa maison ne reconnoissoient en aucune maniere l'Inquisition, et leur commandant en même tems de lui exhiber leur ordre, il leur dit qu'il falloit s'adresser à lui seul et non pas a d'autres. Ayant vu que l'ordre etoit de le faire commandement de la part du Général de l'Inquisition, de sortir dans juit jours de Madrid, et dans un mois de l'Espagne. il leur dit qu'il ne pouvoit assez admirer la folie de leur Général, qui le portoit a être si extravagant, et qu'il n'etoit pas moins étonné de leur audace; que c'étoit un bonheur pour eux de se trouver à la merci d'un homme qui etoit tout autrement sage que leur Général. puisque tout autre que lui les feroit rouer de coups de bâton et jetter leur corps rompu par la fenêtre a la rue; ce qui épouvanta si fort ces Officiers, que demandant fort humblement pardon à S. E. ils la conjuroient d'agréer que cela passât comme s'il n'en avoit jamais rien été, assurant que l'acte seroit pour jamais supprimé. Mais Monsieur l'Envoyé leur déclara qu'il vouloit faire savoir ce procédé à Messieurs les Etats et qu'il ne manqueroit pas d'en porter ses plaintes a la Cour; et en effet il envoya le même jour demander audience et l'affaire en vint là; que le Général de l'Inquisition en fut censuré en plein Conseil et exhorté de ne rien faire de pareil à l'avenir, de ne causer de la mésintelligence

entre l'Espa ne et la Hollande. Cependant Monsieur l'Envoyé me déclara dès le commencement, qu'il en faisoit son affaire, que cela regardoit uniquement Messieurs les Etats et son Ministère, et qu'il sauroit bien en tirer raison: et enfin que je devois vaquer à mes affaires de même qu'auparavant et être assuré que qui que ce fut ne se présenteroit contre moi: et en effet je continuai d'aller par la Ville à cheval, suivi de mon valet et je visitai mes malades à l'ordinaire sans aucun empêchement; mais mon dessein ayant été depuis longtems de sortir d'Espagne et priant Monsieur l'Envoyé de l'agréer, et que je prisse ma route par la Galice; il trouva à propos que je ne partissé point sans être muni d'un bon passe-port du Roi, lequel il me procura pour trois mois d'espace. Je partis de Madrid environ deux mois et demi après, et étant appellé et désiré par M. le Marquis de Mos, pour procurer de mon pouvoir un accouchement favorable à Madame sa femme, après plusieurs fausses-couches qu'elle avoit eues; j'arrivai heureusement chez lui, en sa maison qui est entre Thuy et Pontevedro en Galice. où je séjournai quelques semaines et jusques aux couches de Madame, qui mit au monde une fort belle fille, qui vit encore aujourd'hui. Après quoi désirant de trouver quelque Vaisseau qui partit pour la Hollande ou pour l'Angleterre, je vins à la Corogne et n'y en trouvant point alors et me voyant appellé par quelques malades considérables de Betancos, je m'y transportai à leur prière; et après un bon succès pour eux, je fus appellé

à la Corogne par un beaucoup plus grand nombre de malades, et de là à Saint Jacques de Compostelle, à Lugo, Modonedo, Monfort et dans toutes les principales Villes et lieux de la Galice; ensorte que tandis que je ne trouvois aucune bonne co[mm]odité pour passer la mer, ma réputation et mon emploi augmentèrent si fort, que les Médecins du pays, la plupart fort ignorans, quoiqu'en petit nombre, se voyant méprisés et délaissés par les principaux malades, conçurent une fort grande jalousie contre moi, et ne pouvant m'accuser d'ignorance ni d'aucun mauvais succès dans la cure des malades que je traitois, après avoir tenté toute sorte de voies pour m'obliger à leur quitter la place, sans y avoir pu réussir, sachant qu'ayant été appellé à Lugo par un Chanoine de qualité, que le Médecin de la Ville avoit traité d'un mal vénérien pendant trois ans, sans avoir pû en venir à bout, il en étoit délivré par mon moyen; ils eurent recours au Lieutenant qualifié Provisor de l'Evêque. lequel tout Ecclésiastique qu'il étoit. passoit pour un grand scélérat, et lui ayant inspiré qu'il pouvoit extorquer de moi une bonne poignée de pistoles, ils lui mirent au coeu de faire agir son Procureur-Fiscal, Prêtre, et d'une même trempe que lui, lequel ayant su que traitois deux Religieuses du Couvent dit de la Nova, assez près de la Prison Ecclésiastique, et que j'étois entré dans le Couvent pour les visiter, m'attendit près de la porte du Couvent, accompagné du Valet du Provisor. du Lieutenant de l'Algouasil Major de la Ville, et me voyant ensuite sorti du Couvent, il s'a-

dressa à moi, me disant qu'il avoit depuis longtemps une froideur à un bras sur laquelle il désiroit me consulter, et qu'il me prioit de vouloir pour cet effet venir chez lui. Il ne lui fut pas difficile de me persuader que la chose étoit comme il me la disoit son chez lui fut dans un vieux château voisin, dont l'Evêque se servoit pour sa prison ecclésiastique, où étant entré, le Fiscal me déclara que la communication de maladie qu'il avoit à me faire, étoit de m'arrêter prisonnier de la part de l'Evêque. Dans ma surprise, je lui demandai le sujet pour lequel il m'arrêtoit; mais je n'en eus autre réponse sinon qu'il n'étoit pas obligé de m'en rendre raison, et qu'il me falloit obéir au Majeur. Ce ne fut pas tout, car m'ayant fait entrer dans une grande chambre où il y avait six ou sept Prêtres et deux ou trois Paysans prisonniers, il fit apporter une chaîne de fer du poids de soixante-quinze livres et il me la fit mettre à la jambe: ce fut en vain que je lui demandai de nouveau le sujet d'un tel traitement et si c'étoit pour avoir tué, volé, battu, injurié ou blasphêmé, ou si c'étoit pour quelque dette; mais bien loin d'en avoir raison, le Valet du Proviseur qui lui avoit porté la nouvelle de mon emprisonnement, revint, disant que l'ordre de son maître étoit qu'on me mit à l'autre jambe un grillo, qui est une machine de fer pesant dix a douze livres, à peu près semblable à celles qu'on met en France aux plus grands criminels; ce qui fut exécuté nonobstant tout ce que je pus représenter touchant mon âge de soixante dix ans et le violement des Traités faits entre l'Espagne et la

Nation Hollandaise: mais avant que de me charger de ces fers, ils me fouillerent partout et m'enleverent toutes les lettres et les papiers qu'ils trouverent sur moi et tout ce qu'ils trouverent dans mes poches, sans me permettre d'avertir le Chanoine pour lequel j'étois venu, du mauvais traitement qu'ils me faisoient; ce que je n'obtins du Géolier qu'à nuit close. et lorsqu'ayant exercé contre moi toutes leurs violences, ils s'étoient retirés. Le Chanoine surpris de ce procédé et ne pouvant pendant la nuit travailler à mon secours, m'envoya bientôt un lit et de quoi souper, me faisant témoigner le déplaisir qu'il avoit du mauvais traitement qu'on m'avoit fait et promettre qu'il ne manquaroit pas d'en porter ses plaintes a l'Evêque. le lendemain dès qu'il seroit levé, à quoi il ne manqua pas. Mais ce qu'il en obtint fut que l'Evêque lui protesta sur son pectoral; qu'il n'avoit aucune part a mon emprisonnement, que tout avoit été fait a son insu, et qu'ayant remis à son Proviseur l'administration de la Justice il falloit s'adresser à lui et qu'il ne vouloit pas en avoir la tête rompue. Le Chanoine fut en même temps trouver le Proviseur, qui esperant de tirer bien de l'argent de lui ou de moi, lui dit que mon affaire n'étoit rien, qu'il me feroit bientôt délivrer de mes fers et que bientôt après il me donneroit la liberté. et en effet il envoya le même jour son Fiscal, qui contrefaisant le bon valet, ordonna au Géolier de m'ôter seulement le grillo, se vantant que bientôt on m'oteroit la chaîne. Mais voyant de ma part qu'on n'en faisoit rien, je fus

conseillé par mes amis, et même par tous les Prêtres qui étoient dans la même prison, de faire sommer le Provisor de déclarer en vertu de quoi il m'avoit constitué prisonnier, ce que lui ayant été signifié lorsqu'il tenoit l'audience, il répondit seulement qu'il le diroit en tems et lieu, sur quoi on me conseilla d'envoyer au plutôt par un exprès ma plainte à la Cour Royale de la Corogne: laquelle en même tems envoya un Commandement à lui de déclarer dans quatre jours par quel droit il avoit étendu sa jurisdiction sur moi, qui n'étois ni Ecclésiastique, ni sujet à son Tribunal. Ce Provisor ayant eu vent de l'acte que j'avois obtenu, se tint enfermé dans sa maison pendant trois jours sans donner aucune audience; et il s'y fut tenu plus longtems, si l'Huissier qui épioit l'occasion de lui signifier l'acte ne fut entré par surprise avec un de ses valets, non seulement dans sa maison mais même dans sa chambre, et ne le lui eut signifié. Il ne put s'empêcher de témoigner à l'Huissier sa colère, pour être venu chez lui, faire cette signification à lui-même; mais l'Huissier s'en mocqua: il avoit cependant envoyé furtivement au Tribunal de l'Inquisition de Saint-Jacques des accusations qu'il avoit forgées contre moi, et fait en sorte que le Commissaire de la dite Inquisition, résident à Lugo, vint avec un Notaire, bientôt après dans la prison ou j'étois pour me recommander au Géolier, et m'y confirmer de la part de la même Inquisition. Ensorte que j'y demeurai trente jours en tout, chargé de ma grosse chaîne, couché sur mon lit dans mes habits, parmi ces Prêtres qui y avoient le leur; y recevant assez souvent des visites d'amis que

j'y avois acquis, ou qui y venoient de la Corogne ou d'autres personnes qui venoient me consulter pour leurs maux; ayant cependant la liberté d'écrire des lettres et d'envoyer des Messagers là ou je le jugeois nécessaire, jusqu'à ce qu'un Familier ou Alcade de l'Inquisition, nommé Farina vint avec un Notaire pour me signifier l'ordre qu'il avoit de me traduire aux prisons de l'Inquisition de Saint-Jacques, et de se saisir de tous mes effets, à la réserve seulement de mes habits, ensorte que m'ayant fouillé et ôté le peu d'argent que j'avois, et s'étant fait remettre tout ce que le Provisor m'avoit fait enlever, il me dit de me tenir prêt pour le lendemain bon matin, qui étoit le 15 d'Octobre 1688, auquel tems il vint; et m'ayant fait délivrer de ma chaîne, a la prière du Chanoine, qui lui donne un échecu, et me permit de venir avec lui sur mon propre cheval, suivi de mon Valet, sans aucun liens, jusques dans l'Inquisition d'où mon Valet fut obligé de se retirer.

Ledit Farina ayant son appartement dans l'Inquisition, m'y fit monter et attendre que Philippe premier Alcade de l'Inquisition, et quelqu'un des secrétaires fussent revenus de la Ville. La situation de l'Inquisition étant sur un penchant, on me fit descendre dans une galerie basse, le long de laquelle il y avoit une rangée de cachots fermés à double porte, vis-a-vis l'un desquels ils s'arrêterent portant une chandelle avec eux, et après avoir pris mon nom et ma qualité, et m'avoir de nouveau fouillé partout avec une grande exactitude nonobstant mes

prières, de me donner une prison plus haute et moins humide. Ils me firent entrer dans un cachot dont le plancher à la vérité étoit couvert de planches, mais qui pour tous meubles n'avoit qu'un misérable chalit, fait de quatre aix cloués contre quatre petits piliers, et pourvu d'un fond de même y étant entré, ils m'y firent porter un pot de terre pour mon vin, un autre plein d'eau, un plat de terre, pour la viande et deux tasses, l'une pour boire, l'autre pour le bouillon, une grosse botte de paille, une grosse vilaine couverture de laine, un balai, un chandelier de terre avec une chandelle, et un grand pot pour mes nécessités. Je me résolus de faire de nécessité vertu, et ayant étendu la botte de paille sur ce triste lit, je m'y couchai, et je me couvris d'une casaque que j'avois, sans vouloir me servir de la couverture. Sur les huit heures du soir, Philippe, l'Alcade, suivi d'un autre, vint, et ayant ouvert les deux portes, et m'ayant fait donner ma chandelle, me versa environ une chopine de vin dans un pot, me donna un pain d'un sol et deux oeufs en coque, puis étant revenu un petit quart d'heure après pour me voir éteindre la chandelle, ayant fermé sur moi les deux portes à grands verrous, il me laissa jusques au lendemain à midi; auquel tems, suivi de son camarade, il m'apporte environ une pinte de vin, un pain d'un sol, et environ la grosseur d'un oeuf de mouton et autant de boeuf bouilli dans un petit pot, à demi plein du bouillon; je pris cela doucement en leur levant le chapeau et les en remerciant mais ni alors, ni jamais depuis, ils ne me rendirent mes salutations.

Ce cachot avoit, (dit-il) neuf de mes semelles de large, et seize à dix-sept de long, et il ne prenoit jour que par une ouverture d'environ un pied, faite en biais, au haut d'un des coins du cachot, perçant une épaisse muraille. Les fêtes qui se rencontrerent alors, observées par les Inquisiteurs, furent cause qu'ils ne m'interrogerent que le quatrième jour; lequel étant venu, sur les neuf à dix heures du matin, Philippe me vint appeller pour venir comparoître devant les Inquisiteurs, et il m'obligea d'y venir sans manteau, sans chapeau et même sans calotte, et de monter dans une assez grande salle, tapissée d'un damas vert et rouge, ou je trouvai les Inquisiteurs, seulement au nombre de deux, assez âgés, vêtus de robes noires faites comme de robes de chambre, couverts chacun d'un bonnet quarré assez large et plat, assis sous un dais, le dos tourné contre la muraille de la rue, audessous d'un grand crucifix d'ivoire, derrière lequel étoit en broderie les armes du Roi d'Espagne, ayant devant une grande table quarrée couverte d'un tapis, et vis-à-vis d'eux un Secrétaire assis contre la table, couvert d'un bonnet noir rond. Ces Inquisiteurs m'ayant fait approcher d'eux, et les ayant salués sans leur témoigner aucun embarras, le Secrétaire tira de dessous la table une fillette d'environ deux pieds de haut, de bois de chêne, dont le dessus avoit environ deux pieds de long, et un pied et un quart de large, laquelle ayant placée en biais, et ensorte que le jour d'une croisée voisine du dais, me venant dedans les yeux m'éblouissoit en quelque sorte, il me commanda de

m'y asseoir. Ce qu'ayant fait, je les priai de me permettre avant toutes choses de me servir d'une Sentence d'Horace, Poete Payen, qui dit:

Hic murus aheneus esto

Nil conscire sibi, nulla palles cere culpâ;

dont le sens est, que c'est une muraille d'airin de sentir nette sa conscience. Ils me dirent que ce n'étoit pas assez de le dire, et que par les suites ils en sauroient la vérité. Alors ils me présentèrent une croix d'argent, dont la tige faite en rond, de la grosseur d'un doigt, avoit environ un pied et un quart de long et le travers fait de même avoit environ un pied et un quart; et m'ayant fait mettre la main dessus, ils me firent promettre deux choses, l'une de ne révéler point ce qui se passeroit dans l'Inquisition entre eux et moi, et l'autre de dire la vérité sur toutes les demandes qu'ils me feroient Ils me demanderent premièrement mon nom, ceux de mon père et de ma mère, et généralement ceux des principaux parens d'un côté et d'autre, mon âge, le lieu de ma naissance et de la leur; leur Religion et la mienne; si ni moi ni les miens n'etions jamais tombés dans l'Inquisition? si j'etois marié combien de fois je l'avois été, et combien d'enfans j'avois eu; combien il m'en restoit, leur demeure, leur Religion? Où est-ce que moi et les miens avions passé notre vie; a quoi nous nous étions employés, et enfin mille questions aussi ennuyeuses qu'inutiles à réciter, pour lesquelles ils me firent rester plus de deux heures sur la sellette. Ces généralités passées, et ne trouvant en moi aucune équivoque ni apparence de contradiction; au second interrogatoire

qu'ils me firent, ils n'oublierent rien pour bien découvrir ou est-ce que j'avois des effets dont ils pûssent s'emparer, ne se contentant pas de cinquante pistoles qu'ils crurent m'appartenir par une lettre qu'ils trouverent sur moi en me fouillant, et dont ils se saisirent; mais me demandant avec empressement si je n'avois pas de la vaisselle d'argent, des joyaux, ou des bijoux, ou des dettes actives dont ils pûssent se prévaloir; ne trouvant pas à leur goût lorsque je leur disois que j'avois dans Orange une assez grande maison et des terres à la campagne, et qu'il m'estoit dû plus de douze mille livres à Paris; mais voyant que cela ne les accomodoit pas, je leur dis qu'à la vérité il m'étoit dû beaucoup en divers lieux de la Galice, de même encore a Madrid, tant pour mes visites que pour de remedes fournis; mais que cela dépendoit de la générosité et de la bonne foi de ceux que j'avois traités, ne pouvant compter que sur ce qui en entreroit à l'avenir dans ma bourse; si bien qu'ils se contenterent de faire saisir le peu de hardes ou de remedes que je pouvois avoir dans les Villes ou j'avois été appellé surtout lorsqu'ils vérifierent que je ne me réservois aucun argent, et que j'envoyais de tems en tems à ma femme tout celui que je pouvois mettre à part. En une autre audience, ils me demanderent, comme ils ont accoutumé de le faire a tous ceux qu'ils détiennent, le sujet pour lequel j'etois dans l'Inquisition: je leur repondis, que n'y étant pas venu de moi-même, mais ayant été emprisonné par finesse, et traduit par leur ordre dans leur Inquisition, ils devoient savoir plutôt que moi ce

qui les avoit induits à cela, sur quoi me repliquant que je devois être sûr qu'ils ne se saisissoient jamais d'aucune personne sans de fortes raisons, je leur dis que j'étois plus que persuadé que le Proviseur de Lugo, pour tâcher de se mettre à couvert de ce qu'il avoit attenté contre moi; et craignant avec raison d'en être châtié par la Cour Royale de la Corogne, de même que de mille concussions qu'il avoit ci-devant faites dans l'exercice de sa charge, ne leur eut envoyé de fausses accusations contre moi, mais que je les croyais trop équitables pour y ajouter aucune foi, puisqu'à la poursuite de tout le Chapitre en corps, qui étoit fort irrité de son procédé contre moi, et des violences et extorsions qu'il avoit exercées depuis longtems contre quantité d'autres honnêtes personnes, il avoit été dégradé de sa charge avec infamie, et que craignant les poursuites qu'on entreprenoit contre ses brigandages, tant de la part des Chanoines que de la mienne, il s'étoit sauvé la nuit par les montagnes à l'imitation des voleurs. Après quoi ces Inquisiteurs ayant mis toute pierre en oeuvre pour m'enlasser et pour me faire accuser moi-même de choses qui n'avoient jamais été, ils finirent leurs interrogatoires en me menaçant qu'ils prouveroient contre moi des choses qui me feroient parler tout autrement, mais n'ayant pu m'ébranler, et voyant leur peu de fondement, ils ordonnerent à Philippe de me tirer du Cachot où j'avois été mis, de me traduire en une prison plus haute d'un étage, et au double plus large quoique presque aussi obscure, et de m'y faire porter un matelas, un oreiller, des draps et des couvertes. Philippe exécutant les ordres m'obligea de

transporter du Cachot en haut la paille, la mauvaise couverte et tous les ustensiles de terre que j'y avois. J'y trouvai un chalit pareil à celui d'en bas, sur lequel j'étendis ma paille; et peu de temps après, un méchant matelas avec son coussin, deux misérables draps et deux couvertes de mêmequ'on m'apporte, et je me servis d'une nappe et d'une serviette de même nature. Je n'eus là, non plus qu'en bas, ni chaise ni table, ni couteau ni cuillère, ni autres meubles que le chalit; mais c'étoit là la moindre de mes peines; la solitude étrange et affreuse où j'étois, et le déplaisir de me voir éloigné de tous les miens, sans avoir aucune part à ce qui se faisoit sous le soleil, de ne voir qu'à midi et à huit heures du soir deux hommes qui passoient dans mon esprit pour des Anges de Satan qui, sans jamais me saluer, ne venoient que pour m'apporter comme à un chien, seulement de quoi m'empêcher de mourir, et de me sentir entre les mains de gens barbares, qui, étant mes Juges et mes Parties, ne songeaient qu'à me ravir les biens, la vie, et même l'âme s'il leur eut été possible: toutes ces choses, dis-je me tenoient dans un continuel tourment, et tiroient de mon coeur de fréquens gémissemens, et de mes yeux des sources de larmes; mais ce n'étoit pas encore tout mon mal: car ne pouvant éviter de coucher dans un lit que d'autres avant moi avoient rempli de poux; je m'en trouvai d'abord si attaqué, et ma peau si percée et labourée, qu'il m'étoit du tout impossible de fermer l'oeil. (L'auteur entre ici sur la peine qu'il eut à se délivrer de ces dégoutans insectes, dans les détails que nous avons cru devoir supprimer pour ménager la délicatesse de nos lecteurs. Note du Journal).

Article II

SUITE du VOYAGE de Moyse CHARAS.

Après mes interrogatoires, continue Moyse Charas, on fut près d'un mois sans me rien dire, pendant lequel tous les Inquisiteurs écrivirent à Madrid, et même à la Haie, afin qu'on y fit des Enquêtes contre moi, tandis qu'ils envoyerent leur Alkade Philippe dans toutes les Villes et lieux de la Galice, où ils savoient que j'avois séjourné, pour faire d'autres Enquêtes et tâcher de trouver des accusations contre moi, et quoi que Dieu voulut qu'ils ne pussent trouver rien de positif, et qu'au contraire, contre leur attente, ils trouverent beaucoup de témoignages à ma louange et à mon avantage, xxx xa laix- ils ne laisserent pas de forger et de dresser dix-neuf chefs d'accusation contre moi. Les ayant fait apporter par leur Procureur Fiscal qu'il firent asseoir près d'eux; ils me firent venir pour en entendre la lecture, laquelle ayant été faite par le Secrétaire, le Procureur Fiscal, se retira sans dire mot. Après quoi ayant encore resté sur la sellette, et faisant réflexion sur la fausseté des accusations et sur les conclusions du Fiscal, qui tendoient à ce qu'en cas de déni, je fusse exposé aux tourneurs, je dis aux Inquisiteurs que ces accusations en général étoient non-seulement fausses, mais pour la plupart impossibles et incroyables, et que je les priois m'en donnant copie avec du papier et de l'encre, de me faire permettre d'y répondre, et d'agréer que je le fisse en latin, n'étant pas assez stilé dans la langue Espagnole pour pouvoir écrire Espagnol sans varier le sens. Ils ne purent me refuser ma demande, et trois jours après ils me donnerent la copie que je demandois, et

avec elle du papier paraphé et par compte avec de l'encre et une plume. L'obscurité du tems et la briéveté des jours, ne me permettant de travailler qu'environ deux heures par jour, et désirant de renverser par de puissantes raisons toutes leurs accusations, je fus près de quinze jours avant que de leur remettre mes réponses, qui furent encore retardées par une pensée qui me vint, que si je ne voyois venir aucun secours, je serois enfin obligé de faire semblant d'embrasser leur Religion, et qu'en ce cas, je ne devois pas le faire qu'avec de grandes précautions, et sur de bons fondemens, posés sur la mienne. Ce fut la cause que je crus fort nécessaire de clorre mes réponses par une déclaration de ma foi faite en vers latins, ayant fait le tout presque sans aucune radiature, et employé tout mon papier à celà, je leur fis demander audience, laquelle ils m'accorderent, leur ayant rendu la copie des accusations, la plume, l'écriture et remis mes réponses, suivies de ma confession de foi, je les priai d'avoir la bonté de bien examiner le tout sans préoccupation, et de me rendre aussitôt justice. Mais voyant de ma part, qu'un mois entier s'étoit écoulé sans qu'ils fissent aucun semblant d'avoir examiné mes écrits, je crus à propos de leur demander une nouvelle audience, que j'obtins, leur ayant représenté le long tems qui s'étoit passé depuis la remise de mes réponses, et la pensée ou j'étois qu'ils avoient amplement reconnu mon innocence, j'espérois qu'ayant bien examiné ma confession de foi et ma bonne disposition à suivre le conseil qu'il leur plairoit de me donner, il leur

plairoit aussi de terminer au plutôt mon affaire, et en me declarant innocent, me donner la liberté que je ne croyois pas me pouvoir être raisonnablement refusée. Mais avant que je m'étende davantage sur ce qui se passa après entre eux et moi, il est bon qu'on sache que dans mon emprisonnement à Lugo, la liberté d'écrire des lettres ne m'ayant point été ôté, et l'ordinaire partant toutes les semaines pour Madrid, je ne manquai pas d'écrire par le premier à Monsieur Battier Envoyé Extraordinaire de Messieurs les Etats a Madrid, de l'avertir de tout ce qui avoit été fait contremoi, et de lui en apprendre les suites; de lui envoyer mes actes contre le Proviseur, et de lui faire savoir, que l'Inquisition m'avoit fait confirmer dans ma prison. Lui ayant pour cet effet écrit encore les deux Ordinaires suivans, je me disposois à lui écrire une quatrieme lettre, n'ayant eu aucune reponse de sa part; si le Vendredi, grand matin, jour auquel j'esperois de recevoir réponse, on ne m'eut fait sortir de cette prison pour me traduire dans l'Inquisition. Cette prompte traduction me mit dès lors dans de grandes craintes que toutes mes lettres écrites à Monsieur l'Envoya n'eussent été retenues à la Poste, les ayant toutes envoyées par mon valet, connu de plusieurs, et qu'en cas qu'elles ne lui eussent été envoyées et rendues, je ne pouvois, ni lui écrire de nouveau, ni attendre aucun secours de lui, s'il n'étoit averti de ma disgrace. Ces craintes, bien loin de me quitter, devinrent encore plus grandes, lorsque je me vis dans les prisons de l'Inquisition, car ne pouvant rien savoir de ce qui se passoit à Madrid ni ailleurs, craignant d'être détenu des années.

tandis que personne ne parleroit pour moi, et voyant qu'en cet état je ne pouvois, ni tendre les bras à mon ordinaire à ma femme et à mes enfans, ni recevoir aucun secours ni consolation d'eux, et que cependant les derniers jours de ma vie étoient sur le point de finir dans cette misere, sans les pouvoir employer, ni pour moi, ni pour les miens, mes angoisses se multiplierent de jour en jour, et quoi que je fusse dans de continuelles prieres, et que Dieu me donnât assez de confiance pour subir, sans murmurer le joug qu'il lui avoit plu de m'imposer toutes mes pensées ne tendoient qu'à trouver des moyens pour me tirer de mes peines, que mes soupirs et mes larmes continuelles ne pouvoient alléger, tandis que les menaces des Inquisiteurs et leur naturel barbare, me faisoient tout appréhender. Quelques semaines s'étoient déjà passées dans des douleurs et insomnies continuelles, tandis qu'on avoit envoyé Philippe en toutes les Villes et lieux de la Galice ou j'avois été pour y faire des Enquêtes contre moi, lorsque quelques jours après son retour, et ayant eu le tems de forger des armes pour me perdre, si Dieu le leur eut permis, le même Philippe me vint dire de leur part de venir en l'audience où les choses se passerent comme je l'ai déjà dit. Le papier qu'ils me donnerent pour écrire mes réponses et mes dépenses m'ayant été donné par compte et paraphé, il ne me fut pas permis d'en garder des copies, non plus que des accusations nonobstant le désir que j'en avois. En quoi, comme en tout leur procédé, il me fut fort aisé de remarquer que la Justice de l'Inquisition est fort différente de toutes les vraies et légitimes Justices. Cette privation n'empêcha pas que je n'en

misse les principales dans ma mémoire, et que je n'aie du moins retenu presque mot à mot la confession de la foi en vers latins, qui servit de clôture à mes réponses. L'intérêt que le public a de pouvoir pénétrer dans la secrette cabale de l'Inquisition m'obligeant à en découvrir ce que j'en ai appris à mes dépens. Je crois lui rendre un bon office de lui en dire ce que j'en sçois, et autant que ma mémoire me le peut fournir: ils m'accusoient d'abord avec grande exagération, d'être né et d'avoir été baptisé dans l'Eglise Romaine, et d'en être sorti pour embrasser la religion de Calvin, que par là j'étois devenu Apostat, et que par conséquent je méritois le feu; que j'étois venu en Espagne ayant été chassé de France par le Roi avec tous ceux de ma Religion, et que je l'avois ausi dit à Madrid, qu'ayant sçu que l'Inquisition ne prenoit pas plaisir que je restasse en Espagne, je ne devois, ni ne pouvois m'y arrêter; que j'avois mal fait de ne pas répondre à une lettre de mon aîné, qu'ils avoient trouvée sur moi dans laquelle il me disoit avoir ambrassé la foi catholique; que j'avois, dis-je mal fait de ne pas l'avoir imité, que j'avois dogmatisé et prêché la Religion des Hollandois en Espagne, et tâché de l'y introduire, et que celà ne m'étoit pas difficile, étant un homme savant, et de grand entendement, ayant affaire aux gens grossiers et rustiques de la Galice; que j'étois en grand scandale à tous les Espagnols, à cause de ma Religion, que j'avois nié la virginité de la Vierge Marie en un certain lieu de l'Evêché de Lugo; que j'avois dit à la Ville de Mos. que Dieu étoit bien Tout-Puissant au Ciel, mais qu'il

ne l'étoit pas en Terre, et que j'avois dit qu'il n'y avoit point de Saints, mais avancé par trois fois, tu solus sanctus, qui signifie, tu es seul Saint; qu'étant à Bétances, j'avois dit à une certaine personne que mon intention étoit d'embrasser la Foi catholique, mais que quelques raisons m'empêchoient encore de me déclarer; que j'avois refusé de jurer sur la Croix, et que par conséquent toutes mes réponses étoient fausses.

Je supprime quelques autres articles également faux et ridicules, qui ne trouverent aucune place dans ma mémoire. Il ne me fut pas difficile de combattre et de détruire toutes ces accusations. J'assurois d'avoir été né et baptisé dans ma Religion, qui est celle de mes ancêtres, de n'avoir jamais été de la Religion Romaine, et que ne pouvant en être sorti sans y avoir été, on ne pouvoit m'accuser d'Apostasie, qu'il y avoit dix ans que j'étois sorti de France, comme ils le pouvoient voir dans mes interrogatoires, que j'en étois sorti ouvertement, et que de mon propre mouvement avec ma famille, et sans aucune contrainte, que le Roi de France n'avoit ouvertement persécuté les Protestans que depuis trois ou quatre ans, qu'il ne les avoit jamais forcés de sortir de son Royaume, et qu'au contraire il avoit mis des gardes pour les empêcher d'en sortir et pour les obliger par là à renoncer à leur Religion. Qu'aucune signification ne m'avoit été faite à Madrid de la part de l'Inquisition, et que sachant que par les Traités, les Hollandois pouvoient vivre dans toute l'Espagne dans la liberté de leur Religion, et que le Roi n'avoit pas approuvé ce que L'

Inquisition de Madrid avoit voulu faire contre moi. J'avois cru qu'il n'y avoit désormais plus rien à craindre pour moi, et cela d'autant moins qu'ayant été quatre ou cinq fois à S. Jacques pour des malades et y ayant fait chaque fois quelque séjour, étant même logé assez près de l'Inquisition, je n'avois jamais été averti qu'elle en fut mécontente, et que j'étois fort persuadé qu'elle ne m'avoit attaqué qu'à la seule instigation et sur la méchanceté du Provisor de Lugo. Qu'aucune raison ne me devoit obliger de répondre à la lettre de mon fils, qu'approuvant ou désapprouvant sa conduite, je ne pouvois que me faire du tort ou à lui, alléguant pour cela des raisons incontestables; que personne du monde ne pouvoit me soutenir que j'eusse dogmatisé ni prêché; que j'étois Médecin et non pas Prédicateur, et que ce n'étoit pas à moi, ni ma volonté, de changer la Religion d'Espagne, ni d'y introduire celle des Hollandois, et que quand j'en eusse eu le dessein, il m'eut été impossible d'y faire aucun progres, n'entendant point la langue de la Galice, et ne pouvant y faire entendre la mienne;que pour réussir, il m'eut été absolument nécessaire d'avoir des intelligences avec des gens du pays qui eussent ce dessein, et que cela devoit leur paroître fort éloigné de l'apparence et de la vérité que je ne pouvois être en scandale aux Espagnolés pour ma Religion, puisqu'ils sont accoutumés de voir en plusieurs endroits d'Espagne divers Hollandois, qui la professent et que même nouvellement ils ont vu que le Roi a donné les Fermes du sol des Royaumes de Galice et d'Asturies à des Hollandois qui ont habité depuis longtemps en Espagne, et

qui professent ma propre Religion, et qu'ils devoient d'autant mieux croire le contraire, puisqu'ils n'ignorent pas que dans Madrid et dans les Principales Villes de la Galice, et particulièrement dans la leur, on ne soit venu de diverses Maisons, et même avec empressement a moi, pour la Guérison de leurs malades, et que les Prêtres et les Religieux sont venus des premiers; qu'il n'étoit ni vrai ni croyable que j'eusse nié la Virginité de la Sainte-Vierge, puisqu'elle étoit qualifiée telle en plusieurs endroits du Vieux et du Nouveau Testament, et dans le Symbole des Apôtres, que je croyois avec tous ceux de ma Religion et que je leur avois récité en latin dans mes interrogatoires, qu'il n'y avoit du tout point d'apparence que j'eusse osé borner la toute puissance de Dieu dans le Ciel, et l'exclure de la terre, puisque je croyois et je disois tous les jours la priere dominicale, où je demandois à Dieu avec tous les Chrétiens, que sa volonté soit faite en la terre de même qu'elle l'est dans le Ciel, et que nous lui demandons le pain de tous les jours dont les esprits célestes n'ont pas besoin. Qu'il y avoit encore moins d'apparence que j'eusse nié l'existence des Saints, et quoi que ces paroles Tu solus sanctus, ne fussent pas familieres dans ma bouche, et je ne crusse point du tout les avoir auparavant prononcées en aucun lieu et que je les crusse fort justes, il ne falloit pas inférer de là qu'il n'y eut point de Saints: mais croire que Dieu qui est le seul Saint des Saints, et celui qui sanctifia les Fideles, et qui en fait de Saints; qu'il ne falloit pas douter, que les Patriarches et les Prophetes, les Apôtres, la Sainte Vierge, et un nombre innombrable d'autres personnes ne

fussent Saints qu'il n'y en eût eu beaucoup depuis, et qu'il n'y en ait à l'avenir, et que le Paradis seroit inutile, s'il n'y eût eu des Saints pour l'habiter; que c'étoit une chose controuvée que j'eusse dit à aucune personne de Bétanses, ni d'ailleurs que j'eusse dessein de quitter ma Religion pour embrasser la Catholique, et que certaines raisons m'empêchoient de me déclarer, vu que si j'en eusse eu l'intention, il m'eût été avantageux de le faire au plûtôt, et que j'étois assuré que mes meilleurs et plus familiers amis, dont un des Curés étoit le principal ne parleroient pas de même de moi; mais qu'ils assureroient ma persévérance dans ma Religion, accompagnée de grand respect pour ceux qui professent la Foi Catholique, dont je croyais l'intention fort bonne: que je croyois leur Fiscal très mal fondé dans toutes ses accusations et en dernier lieu, en celle où il avançoit que j'avois refusé de jurer sur la Croix et que par conséquent toutes mes réponses étoient fausses.

Il y a ici quelques lignes qui manquent dans l'original.

Ce qui suit est la Profession de Foi en vers Latins présentée aux Inquisiteurs par Moyse Charas.

J'avois fini mes réponses par une récapitulation du plus essentiel de ce que j'avois dit contre tout ce qu'on avoit avancé contre moi, que j'avois soutenu être faux et pour la plupart impossible et incroyable, et j'avois conclu que j'étois très persuadé qu'ayant bien examiné mes raisons et bien reconnu mon innocence, ils me déclareroient absous, qu'ils me redonneroient la liberté, après laquelle je soupirois, et que j'espérois qu'ils me l'accorderoient encore plus volontiers, lorsqu'ils auroient vu ma bonne disposition

a embrasser ce qu'ils me feroient voir être propre pour mon salut. Après avoir bien repassé toutes mes écritures, leur avoir fait demander et avoir obtenu d'eux audience, leur avoir remis mes réponses, avec la copie qu'ils m'avoient donnée des accusations; nonobstant toutes mes prieres de au plutôt mon affaire un mois entier s'étoit écoulé, pendant lequel même les fêtes de la Noel s'étoient rencontrées, et suivant la coutume et l'obligation qu'ils en ont, ils me visiterent dans ma prison, de même qu'ils visiterent tous les autres prisonniers; un mois entier, dis-je, s'étoit passé sans que je pusse rien savoir de leurs sentimens sur mes écrits; lorsqu'étant de ma part dans de continuelles impatiences, je leur fis dire qu'ayant quelque chose de particulier à leur dire, je les priois de me vouloir donner une nouvelle audience; laquelle m'ayant été accordée, je les priai de m'apprendre s'ils avoient trouvé quelque chose à redire à mes écrits et surtout à ma Confession de Foi, les priant instamment de mettre quelque fin à ma misere, à quoi ils me répondirent, que les affaires n'alloient pas si vite que je pouvois me l'imaginer, qu'il leur falloit du temps pour bien examiner les choses, et que je n'avois pas encore été détenu des années comme plusieurs l'avoient été. J'avoue que ces discours m'étonnerent et m'obligerent à leur dire que s'ils vouloient me faire la grace de me donner quelque audience particulière pour mieux m'informer de leur Religion, et si l'un deux à qui je m'adressois, le croyant le plus doux, me pouvoit donner quelques heures de son tems pour cela, je leur donnerois tout sujet d'être satisfais de moi. Mais

quoiqu'il ne désapprouvassent pas ma proposition ils me dirent que ce n'étoit pas à eux d'instruire un homme de mon âge et de ma portée, et qu'il me donneroient des Docteurs qui s'en acquitteroient mieux. Les en ayant remerciés, ils me dirent que puisque j'avois de si bons mouvement, ils hâteroient l'expédition de mon affaire et qu'ils me donneroient bientôt une nouvelle audience: ce qu'ils firent deux jours après, ayant fait venir deux Docteurs et Professeurs en Théologie, croyant que je me préparois à leur faire de grandes objections; mais voyant que leur parlant en Latin, j'avois une pleine connaissance de leur Religion, et que j'avois une grande disposition a l'embrasser, ils me dirent qu'ils me recevroient volontiers à leur communion, mais qu'il me falloit deslors me soumettre au Souverain Pontife, renoncer aux erreurs et superstitions de Calvin et de Luther, et de déclarer que je voulois vivre et mourir en la Foi Catholique, et me disposer à me confesser et à communier suivant les préceptes de l'Eglise Romaine. Sur toutes lesquelles choses je repondois, que puisque les Rois et les Empereurs et tant de grands personnages s'étoient soumis volontairèment au Souverain Pontife depuis tant de siecles, je ne devois pas faire dificulté de les imiter, et surtout, y ayant présentement un Pape d'une vie exemplaire et employant à de tres bons usages tous ses revenus, et à qui non seulement l'Allemagne, mais toute la Chrétienté avoient une fort grande obligation, pour la grande et longue assistance qu'il avoit donnée contre les infidèles: que Calvin et Luther ayant été hommes, avoient été sujets à errer et à pécher, et que par conséquent

j'étois tout prêt à renoncer toutes les erreurs et superstitions dont ils ont été capables; que j'étois tout prêt à déclarer, que je voulois vivre et mourir en la Foi Catholique, et qu'enfin j'étois prêt à faire ma confession générale des pêchés dont je pouvois avoir mémoire, et à communier suivant l'intention de l'Eglise Dont les Inquisiteurs bien aises, m'obligerent à signer sur leur Registre l'Acte qu'ils en avoient dressé, qu'ils firent aussi signer aux Religieux Dominicains, dont je choisis l'un pour mon Confesseur. J'eus dès-lors une secrete satisfaction de voir qu'ils ne m'avoient rien dit de ma Confession de Foi; mais j'en fus encore plus aise, lorsque mon confesseur, au préjudice du secret étroitement gardé dans l'Inquisition, me dit en Confidence, que les Inquisiteurs l'avoient donnée à examiner a son collegue et à lui, et qu'ils avoient rapporté n'y avoir rien trouvé qui ne fût fort orthodoxe, et que tout bon Catholique Romain ne dût croire. J'avois pretendu me confesser en même tems, ou du moins avant que de sortir de prison: mais les Inquisiteurs me dirent que je le ferois étant dehors, et que je devois prendre garde d'observer ce que j'avois signé, vu que s'ils reconnaissoient en moi à l'avenir quelque chose de contraire, je serois brûlé vif sans miséricorde. Il est bon qu'on sache que dès lors qu'on m'eut lû et signifié les accusations fabriquées contre et que en peu de mots, je les eusse toutes niées les Inquisiteurs me dirent qu'il me falloit pourvoir d'un Avocat, et en choisir un des trois qu'ils me nommerent et qu'ils dirent être affectés à leur Inquisition; je leur ré-

pondis, que n'en connaissant aucun, j'employerois celui qu'ils jugeroient à propos; je m'imaginois alors que cet Avocat viendroit dans ma prison conférer avec moi et me donner conseil sur les réponses que je devois faire: mais je vis qu'étant venu dans l'audience, il me traita non seulement de criminel, mais qu'il ne servit qu'à agraver de son pouvoir les accusations; ensorte que je jugeai en moi-même que j'étois réellement à la Cour du Diable, puisque les Avocats ne plaidoient qu'en sa faveur. Je ne fus pas toutefois fâché de ne le plus voir et d'être seul à dresser mes réponses, me fondant sur la Justice de ma cause et étant persuadé que Dieu me donneroit les lumieres nécessaires. Il est bon, dis-je, qu'on sache qu'après que j'eus signé l'Acte, les Inquisiteurs me dirent que je considérant tout autre que je n'étois auparavant, et au lieu de plusieurs mois qu'ils eussent employés à mon proces, ils l'achevèrent dans fort peu de jours et qu'ils feroient revenir mon avocat pour cela: je leur fis compliment sur leur nouvelle douceur, mais leur voulant faire connoître que que je croyois cet Avocat fort inutile puisqu'il avoit été auparavant plutôt contre moi que pour moi, et que j'avois fait de moi-même et sans son secours toutes mes réponses; ils me repliquerent qu'il étoit alors nécessaire pour la formalité. En effet, l'ayant fait venir dans l'audience et lui ayant donné sa leçon, il donna ses conclusions de bouche au Secrétaire qui les écrivoit en même-tems, et qui portoient que mon innocence étant pleinement reconnue, il requéroit que mes biens et effets qui avoient été se-

questrés au nom de Tribunal de l'Inquisition, me fussent incessamment rendus, et les Gardiens obligés à me les remettre sans aucun délai et sans frais, à peine de cent ducats d'amende, et que je fusse déclaré absous et mis en liberté. Les Inquisiteurs different de prononcer là-dessus, ne le pouvant sans en avoir reçu l'ordre de la Principale et Souveraine Inquisition qui est à Madrid: ils se contenterent de me promettre qu'ils feroient leur possible, pour me donner bientôt ma liberté, et m'ayant renvoyé dans ma prison. Philippe vint peu de tems après de leur part me dire de prendre mon chapeau et mon manteau et de le suivre dans un lieu voisin où il avoit ordre de me conduire, il me fit sortir par le même endroit par où j'étois entré, et il me conduisit en une maison vis-à-vis appartenante à l'Inquisition et occupée par un des Alkades nommé Spina où il m'enferma dans une grande chambre haute, fermant en dehors par une médiocre serrure à verrouil, dont les fenêtres étoient sur la grande rue, où je trouvai une grande table, cinq ou six grandes chaises de bois et deux lits posés sur des bancs et des planches, où peu de tems après, Spina vint fermer les fenêtres, n'y laissant qu'en haut un carreau d'ouvert et vitré d'environ un pied et demi d'ouverture. C'étoit au commencement de Février, lorsque me trouvant dégoûté de viande, pour n'en avoir eu que de fort mauvaise dans ma prison dernière, trouvant cet Alkade incomparablement plus doux que Philippe et lui déclarant que je voulois dès le lendemain commencer le Carême, avec dessein de l'observer jusqu'à la fin; j'obtins de lui qu'il me fit faire tous les matins un potage à l'huile fait d'une

poignée de pois chiches blancs et qu'il me le portât à midi, dans un petit pot, avec deux oeufs frais et le pain et le vin ordinaire; qu'au lieu du pain vieux qu'on me donnoit dans l'Inquisition, il me donnât du frais chaque jour et seulement un pain de six deniers, et qu'en me donnant, suivant ma taxe, ma pinte de vin ou la valeur, ce fut d'un vin de Rivadavia qu'il avoit dans sa cave: il me vouloit donner deux oeufs tous les soirs, suivant la coutume de l'Inquisition; mais je voulus m'en passer et m'en décharger. J'étois là assez proprement et beaucoup mieux couché, et j'avois la satisfaction de voir au moins deux fois le jour mon Hôte, et d'avoir quelque entretien et quelque consolation de lui, et d'apprendre que quelque bonne volonté que les inquisiteurs eussent pour moi, ils ne pouvoient me donner la liberté que l'ordre n'en fut venu de la part des Supérieurs de Madrid. Ils permirent au Religieux Dominicain, qui devoit être mon confesseur de me venir alors visiter, ce qu'il fit par trois fois en chacune desquelles notre entretien fut assez long, et outre autres choses, il m'assura de la bonne volonté que les Inquisiteurs avoient pour moi, mais que tous les Tribunaux d'Inquisition de toute l'Espagne étant soumis à celui de Madrid, et ayant les mains liées, ils ne pouvoient me déclarer absous, ni me donner la liberté, sans que l'ordre en fût venu de Madrid. Ce fut aussi alors qu'il m'apprit en confidence, qu'il avoit été consulté sur ma confession de foi par les Inquisiteurs, et qu'il n'y avoit rien trouvé qui ne fût soutenable. Peu de jours après avoir été mis dans cette nouvelle prison, l'Alkade

m'ayant fait porter mon dîner, en me recommandant extraordinairement le secret, me dit que les nouvelles étoient venues de Madrid, que le Prince d'Orange assisté d'un bon nombre de troupes hollandoises, avoit passé et étoit revenu en Angleterre, et que le Roi Jacques ayant été abandonné de ses troupes, le Prince d'Orange avoit été couronné Roi, et étoit monté sur le Trône, sur quoi je lui témoignai le véritable étonnement où j'en étois; et j'employai les suites de ma solitude à admirer en cette occasion la providence et les voies de Dieu, fort différentes de celles des hommes. Le jour suivant le même Alkade vint me dire que ce qu'on avoit écrit de Madrid au sujet du Prince d'Orange se trouvoit faux, et que quoiqu'il en fût il me conjuroit de ne révéler jamais rien de ce qu'il m'avoit confié, de peur que cela étant sçu sa perte ne fût inévitable; je le tirai autant qu'il me fut possible de ces craintes, lui promettant de nouveau de garder fort étroitement le secret; mais je fus fort persuadé en moi-même que la méfiance qu'il avoit de mon silence, l'obligeoit de se retracter, et que ce qu'il m'avoit dit le jour précédent devoit être vrai.

Nonobstant toutes mes impatiences, je restai dans cette grande chambre qui me servoit de prison, jusqu'au 25 Février 1689 auquel jour sur les deux heures après midi, mon Alkade me vint appeller de la part des Inquisiteurs, et m'ayant dit de prendre mon manteau, il me conduisit dans la grande rue, et m'ayant fait entrer par la grande porte, il me mena dans le Tribunal où je trouvai les deux Inquisiteurs assis en leur sièges; le plus ancien desquels me dit

qu'ils m'avoient fait appeller pour m'annoncer ma délivrance. Mais avant que de me l'accorder, ils furent curieux de me demander l'un et l'autre si mon dessein étoit de rester en Espagne, m'offrans à l'envie leur recommandation et leur protection, non seulement dans la Galice, mais à Madrid et dans toute l'Espagne; mais les en remerciant, je leur fis connoître que je ne me désistois pas du desir que j'avois eu depuis longtems de retourner parmi les miens, et que je n'acceptois leur protection que pour le séjour que je serois obligé de faire en attendant de pouvoir passer par mer en Hollande avec quelque sureté. Ils continuerent leur civilité en m'accompagnant jusqu'à la dernière porte de leur appartement, et ils en userent de même en deux visites que je leur rendis encore, étant revenu quelques jours après à saint Jacques pour les malades qui m'en avoient prié.

Quoique les conclusions de mon Avocat portassent que je ne devois payer aucun frais, l'Alkade Farina, qui m'avoit traduit de Lugo dans l'Inquisition, ne laissa pas de me produire un grand mémoire de frais, où non seulement ma nourriture pendant mon emprisonnement, le louage du matelas, des draps et des couvertures, avec quelques autres chétives dépendances, parmi lesquelles étoient couchés ma traduction de Lugo dans l'Inquisition, et tous les voyages de Philippe d'une Ville à l'autre pour faire des enquêtes contre moi, sans oublier la nourriture de mon cheval pendant quelques jours, qu'ils vendirent à l'enchère à mon insçu, et qui fut délivré pour dix écus, quoiqu'il m'eut coûté des pistoles; ce mémoire, dis-je, dont je ne vis que la superficie emporta la plus

grande partie de cinquante pistoles qu'ils m'avoient attrapées et saisies dans Betancès sans que je daignasse l'examiner tant étoit grande mon impatience de me tirer de leurs mains, et de n'avoir plus rien à démêleravec eux. Cela n'empêcha pourtant pas que quelques-uns des principaux Officiers n'eussent recours à moi, et que leur donnant à propos quelques secours dans leurs maux, plusieurs assemblés chez un des premiers, ne me sollicitassent de m'arrêter dans Saint-Jacques, ou ils m'assuroient qu'il n'y avoit point de malade de conséquence qui ne me fit appeler.

Je dirai ici en passant, que quoiqu'il n'y ait que deux Inquisiteurs qui occupent le Tribunal, et qui en soient les Juges, et qu'ils ne soient pas mariés, ils ont toutefois un grand nombre de gens qui les servent dans l'Inquisition, qui y ont tous leur entretien ou de quoi se bien entretenir et qui peuvent être mariés, et qu'ils ont hors de leurs enclos encore beaucoup plus d'Officiers, les uns Ecclésiastiques, les autres Séculiers, les uns connus de tous les autres, d'autres secrets dont ils se servent lorsqu'ils le jugent à propos, et dont les emplois sont différens, et la manière d'agir secrete et surtout celle des Familiers, dont les emplois sont donnés à des personnes de toute sorte de qualité, et que je sus avoir même été affectés et exercés par des Marquis, pour leur servir de couverture dans leurs affaires. Ces emplois aussi sont fort affectés par ceux qui craignent d'être recherchés pour le Judaïsme; parce qu'on ne touche point à eux dès-lors qu'ils

sont entrés au service de l'Inquisition. Ce n'est pas la coutume des Inquisiteurs d'emprisonner et de faire le procès à des personnes qui n'ont rien; mais de s'attacher uniquement à celles qui ont beaucoup de bien, à quoi ceux des Juifs qui en ont sont ordinairement fort sujets· et comme le seul Judaïsme ne passe pas parmi les Inquisiteurs pour un prétexte suffisant à les rendre bien criminels, ils ne manquent pas de les accuser de quelques paroles ou actions scandaleuses contre notre Seigneur Jésus-Christ ou contre la Sainte Vierge. Les Inquisiteurs, en saisissant les personnes, ne manquent pas de se saisir en même tems des papiers et de tous les effets tant connus et visibles, soit meubles, soit immeubles, que cachés ou révélés, ou découverts par le moyen des papiers ou des grandes recherches qu'ils en font. Ce qui fut cause que quelques uns de mes amis Ecclésiastiques de Lugo, sçachant qu'on m'avoit enlevé une lettre qui indiquoit cinquante pistoles que j'avois à Bétances chez un ami, me dirent à l'oreille que ces pistoles seroient mon plus grand crime et la cause qu'ils n'oublieroient rien pour me faire paroître criminel, me posant en fait que tout leur but est de s'emparer du bien de ceux qu'ils accusent, et de perdre ou de flétrir leurs personnes pour s'attribuer la confiscation de tout ce qu'ils ont: ce que je reconnois très véritable en tout leur procédé pendant ma détention dans leur Tribunal, où les suites m'eussent été bien plus funestes nonobstant ma grande innocence, si ce qu'ils découvrirent de mes effets eut été plus considérable,

et si je ne leur eusse fait connoître que je voulois embrasser leur religion, ou s'ils n'eussent apprehendé que quelque Puissance ne les obligeât à me relâcher. Ils ont un fort grand nombre de prisons dans l'enclos de leur Inquisition, et à suffisance pour donner à chaque accusé sa prison; elles sont marquées par n° au dessus de la porte, et la mienne étoit marquée 28; elles sont aussi disposées de sorte que les prisonniers ne peuvent se voir ni entendre l'un l'autre, et les ordres si bien donnés, qu'en n'y peut rien savoir de tout ce qui se fait dans le monde. J'appris d'un des Alcades qu'il n'y avoit vu à la fois soixante-un Juifs ayant chacun leur prison séparée, et sans qu'ils puissent avoir aucune communication les uns avec les autres, dont je ne doutois point, vu que je ne vis ni n'entendis jamais aucun prisonnier pendant toute ma détention. Ils contraignent les prisonniers à se servir eux-mêmes, et d'aller vuider eux-mêmes chaque cinquième ou sixieme jour, leurs excrémens dans un cloaque qu'ils ont en bas, tandis que quelqu'un des Alkades les accompagne de l'oeil. Quoique l'Inquisition d'Espagne soit estimée moins rude que celle de Portugal, elle ne laisse pas de faire brûler vives les personnes qu'il lui a plu de faire condamner par le bras séculier, après en avoir instruit secrètement eux-mêmes le procès, et sans aucune confrontation de témoins, dont ils suppriment même le nom, pour ne les embarrasser, et afin qu'ils donnent d'autant plus librement leur témoignage, et que l'accusé ne puisse recourir à aucun droit de récusation contre eux· à quoi on ajoute que s'ils n'en usoient

ainsi, ils ne trouveroient jamais aucuns témoins. Cette Inquisition n'est soumise qu'au Souverain Pontife; et là où il a pu l'établir, elle y est non seulement indépendante des Rois et des Princes et de leur justice; mais elle prétend qu'à la réserve du Pape, il n'y a point de Souverain qui ne soit soumis à sa juridiction, dont les Inquisiteurs firent voir une preuve notable peu de temps après l'arrivée de la dernière Reine d'Espagne à Madrid; lorsque voulant régâler leurs Majestés du triste spectacle de vingt un Juifs ou Juives qu'ils devoient faire conduire tous embaîllonnés, de peur qu'on n'entendît leurs plaintes, et brûler ensuite vifs, en un lieu hors de la Ville destiné à cela. Ils y firent dresser deux échaffaux contigus, l'un plus relevé que l'autre, et ayant choisi le plus haut pour leur siège, ils réserverent le moins haut pour le Roi et la Reine au grand étonnement des assistans, et surtout des étrangers qui s'y trouverent et qui jugerent bien que les Inquisiteurs avoient affecté cela pour faire voir que le Roi et la Reine étoient sujets à leur Juridiction de même que tous les autres. J'ai dit avec raison que l'Inquisition n'est que là où le Pape a pu l'établir, vu qu'elle n'est bien dans sa force que dans l'Espagne et dans le Portugal, et dans les pays Amériquains qui en dépendent, tels que sont le Pérou et le Brésil. Mais il faut remarquer que le Royaume de Naples, ni les dix-sept Provinces de la Flandre, quelques sujettes qu'elles ayent été, ou qu'elles puissent être encore aujourd'hui au Roi d'Espagne, n'ont jamais voulu se soumettre à l'Inquisition qu'elle est fort moderée dans les Etats d'Italie qui

s'y sont soumis et de même dans Rome. que Venise ne la voulut souffrir qu'à condition de connoître en première Instance le crime des prévenus, et que l'Inquisition ne pourroit s'en saisir que lorsque la Justice ordinaire les ayant reconnus coupables. elle les lui auroit livrés. Il faut, dis-je. remarquer qu'il a été impossible au Pape de l'établir ni en Angleterre ni en France, ni dans aucuns autres Royaumes ni Etats de toute la Chrétienté. et que l'horreur qu'on en a eue n'a pas peu contribué à la grande reforme que Luther et Calvin ont faite dans l'Eglise et à ce qui est arrivé que plusieurs Royaumes entiers, et des autres en partie, ont embrassé et préféré la doctrine de l'un ou de l'autre à celle du Pape qu'ils ont crue fort dégenérée de celle de notre Seigneur Jésus-Christ et de ses Apôtres. J'ai oui dire à plusieurs en Espagne, que le Roi Ferdinand, qui fut ensuite canonisé, se méfiant du trop de pouvoir des Grands de son Royaume, consulta le Pape la dessus. et que le Pape profitant volontiers de l'occasion d'augmenter son autorité. lui fit non seulement trouver bon qu'il établit un Tribunal d'Inquisition en Espagne où les grands fussent assujétis et tenus en bride de même que les moindres; mais de s'y assujetir lui-même afin qu'à son exemple tous les Grands s'y soumissent sans murmurer; lui promettant de l'en exempter et délivrer bientôt après par un Bref particulier qu'il publieroit en sa faveur: mais que le Pape ayant obtenu de ce Roi ce qu'il désiroit, et ayant bien fondé son Inquisition, renonça à toutes ses promesses, bouchant ses oreilles à toutes les re-

montrances que ~~xx xxgnatxxx~~ le Roi lui en fit faire, et alléguant que sa signature et sa ratification valloient mieux et étoient plus fermes que toutes les paroles qu'on auroit pu donner; en telle sorte que ce Roi, contre son attente, s'imposa et à ses successeurs un joug qu'ils n'ont osé secouer sous lequel eux et les Peuples d'Espagne gémissent encore aujourd'hui, et qui a été et est la cause que l'Espagne est presque par-tout dépeuplée comme nous la voyons, au contraire des autres Etats ou elle n'est point établie. Le but principal de cet établissement ayant été de s'approprier le bien d'autrui, et de le faire sous un prétexte spécieux d'augmenter et étendre la Foi Catholique, et d'extirper l'Hérésie, le Pape voulut que confiscation des biens fut inséparable des peines des accusés: d'autant qu'en tous Royaumes la confiscation appartient aux Souverains, et que suivant les Lois elle devoit être uniquement attribuée au Roi, n'osant pas l'en frustrer tout à fait il lui en accorda une partie, réservant la plus grande pour les Inquisiteurs sous prétexte des grands frais que leur Tribunal seroit obligé de supporter: mais quelques immenses que soient les sommes qui leur viennent de ces confiscations, toutes leurs démarches étant fort secrettes et les choses passant par leurs mains, ils aiment mieux garder le tout, que de rendre au Roi la part qui lui en reviendroit, et leur empire est si absolu et si redoutable, qu'aucun Officier des Finances du Roi n'oseroit en demander la restitution, de peur de ne tomber lui-même en leurs mains, puisqu'ils peuvent ~~ăx~~ se saisir de sa

personne et des biens de tous ceux que bon leur semble, et en disposer à leur gré, sans qu'aucune personne leu en puisse demander la raison; et la crainte que tous les Espagnols en ont est si grande, qu'un voisin de la grande Inquisition de Madrid ayant dans son jardin un poirier qui produisoit annuellement de fort belles et bonnes poires, que les Inquisiteurs et leurs Officiers voyoient de leurs fenêtres, ayant été un jour appellé par le Général de l'Inquisition qui avoit envie d'en manger, en fut à l'abord si épouvanté, que bien qu'il sçut après qu'on ne l'avoit fait venir que pour lui demander de ses poires, les ayant toutes cueillies et envoyées à ce Général, il prit une hache et en coupa son poirier en lui disant qu'il ne lui donneroit jamais plus de telles allarmes. Le Tribunal de l'Inquisition garde beaucoup plus de fêtes, que toutes les Cours de Justice, en certaines desquelles les Inquisiteurs accompagnés de leurs principaux Officiers, vont par la Ville comme en procession montés sur de très beaux chevaux superbement harnachés, couverts de grandes et riches housses, et ornés d'une très grande quantité de rubans, chacun de diverse couleur, liés à leur crin, dont le haut de la tête et toute l'encolure des chevaux se trouvent couverts, les faisant marcher à pas comptés, prenant plaisir d'aller ainsi en cavalcade et d'être vus des fenêtres, et suivis du peuple venant en foule.

J'ai vu aussi divers Seigneurs du premier rang, aller à la procession que les Religieux de la Trinité font à Madrid, avant qu'ils aillent s'embarquer pour Alger, où ils vont annuellement pour la rédemption des

Captifs. J'ai vu, dis-je, ces Seigneurs précédéns la Procession, montés sur leurs plus beaux chevaux, équippés de même et portant des bannieres de l'Ordre de ces Religieux. Il faut être persuadé que ces Seigneurs n'imitent la cavalcade des Inquisiteurs que pour s'acquérir leur bienveillance, et pour éviter de tomber en leurs mains.

J'ai dit ci devant que les Inquisiteurs m'avoient à l'abord fait promettre de ne révéler jamais le secret de l'Inquisition et de ne donner à l'avenir aucune connoissance des choses qui se passeroient entre eux et moi, j'avoue que je leur promis, n'osant et ne pouvant le leur refuser, tandis que j'étois dans leurs griffes; mais je puis assurer que trouvant dès-lors leur procédé fort étrange, la pensée me vint, que si leur dessein étoit d'agir humainement et équitablement avec moi, ils ne devoient pas craindre la révélation de leur procédé, et que s'ils avoient résolu de me maltraiter, ils en seroient plus coupables que je ne le saurois être en publiant leur mauvais traitement, quelque grande défense qu'ils m'en eussent faite. Je n'ai pas aussi cru être obligé de m'acquitter d'une promesse si injustement et si tyraniquement extorquée de moi. Il ne faut pas aussi s'étonner si toutes celles qu'ils exigent de tous ceux qu'ils ont assujettis de gré ou de force à leur tyrannie, sont si mal observées puisque Dieu qui est le Dieu de vérité ne permet pas que la vérité soit détenue en injustice; car quoique ces Inquisiteurs ayant tâché de me persuader que le secret de leur Inquisition ne souffre jamais

aucune atteinte, et qu'aucun des leurs ne l'a jamais révélé, la révélation qui m'en a été faite, et dont j'ai ci-devant parlé, en fait bien voir le contraire, et je puis assurer que plusieurs personnes de la Corogne surent plusieurs jours avant ma liberté. le principal de ce qui s'étoit passé en dernier lieu entre les Inquisiteurs et moi. D'ailleurs s'il eut été possible que ce secret fut étroitement observé, on ne le verroit pas découvert comme il l'est dans divers Livres et même dans celui qu'on a vu depuis peu traitant de l'Inquisition de GOA, de la vérité duquel je je ne veux pas douter. quoique je n'aye éprouvé en ma personne qu'une partie des choses qui y sont contenues; mais il m'a été fort aisé de reconnoître que toutes les Inquisitions étant fondées sur les mêmes principes, elles ne different les unes des autres, qu'en plus ou moins de cruauté suivant la diversité des climats et du naturel des personnes qui les régissent; tandis que les Espagnols prétendent que la leur est incomparablement moins rude que celle du Portugal, quoiqu'ils avouent que celles de l'Italie sont encore moins rude que la leur.. C'est une vérité constante, qu'ils font tous leurs efforts pour obliger leurs prisonniers à s'accuser eux-mêmes, en leur demandant à l'abord le sujet de leur emprisonnement. je ne pus pas vérifier si ce que j'ai lu dans les Livres parlans de l'Inquisition est véritable. lorsqu'ils disent qu'il renvoyent dans leur prison. et laissent croupir des six mois et des années les prisonniers qui refusent de leur dire le sujet de leur emprisonnement, et qu'ils different de travailler à leur pro-

cès, jusqu'à ce qu'ils se soient en quelque sorte accusés, parceque profitant du conseil du Chanoine de Lugo pour lequel j'étois venu lorsqu'ils me demanderent le sujet pour lequel ils m'avoient fait mettre dans leurs prisons après leur avoir dit qu'ils devoient le savoir mieux que moi, puisque je n'y fusse pas venu, si on ne m'y eut amené; je leur dis ~~ex~~ ~~x~~ que j'en imputois la cause à quelque fausse accusation, que je croyois que le Proviseur de Lugo leur avoit envoyée contre moi, pour se mettre à couvert des poursuites que j'avois commencées contre lui à la Corogne; parce, dis-je, qu'ils poursuivirent de m'interroger et de me faire toutes les questions qu'ils trouvoient notées dans un petit livre qu'ils avoient devant leurs yeux, et qu'après cela ils envoyerent leur Alkade Philippe de Ville en Ville pour faire des enquêtes contre moi, et tâcher de trouver quelque matière sur laquelle ils pussent fonder les accusations qu'ils avoient envie de forger, et qui furent celles dont j'ai déja parlé. Je crois aussi qu'ils furent d'autant plus portés à travailler dès lors à leurs formalités contre moi, qu'ilsavoient sçu de ma bouche et de celle de l'Alkade Farina, qui m'avoit traduit à Lugo, que le chapitre des Chanoines en corps avoit à mon occasion poursuivi le Proviseur et obliger l'Evêque à le déposer de sa charge et à mettre un autre à sa place; et que voulant obliger l'Evêque à répondre de la personne du Proviseur jusqu'à ce qu'il eût répondu aux accusations qu'on preparoit contre lui, le Proviseur s'étoit sauvé la nuit et échappé par les montagnes, sans qu'il eut été possible aux Chanoines de le rattrapper quelque soin qu'ils en eussent pris.

J'ai dit ci-devant que les Inquisiteurs n'ont pas accoutumé de poursuivre les personnes qui n'ont pas de bien, quelques hérétiques qu'elles puissent leur paroitre: j'ajoute à cela que lorsqu'ils en rencontrent de tels, et qui n'ont pas de quoi payer leur nourriture, ils s'en défont bien vite, soit en les absolvant, soit en leur donnant quelque brieve punition, comme ils le pratiquerent sur un misérable paysan que j'avois trouvé et qui étoit resté apres moi dans la prison ecclésiastique de Lugo qui se mêloit de guérir les personnes mordues par des chiens ou par des bêtes enragées en regardant fixement leurs yeux, et soufflant fortement contreleur visage; car l'ayant fait conduire dans leur Inquisition, ils le jugerent et le condamnerent à l'abord et sans délai a être mené sur un âne et à souffrir des mains du bourreau aux lieux accoutumés de la Ville trois cents coups d'une piece de cuir coupée en long dont les bourreaux d'Espagne se servent au lieu de fouet, et dont ils frappent les épaules et le dos des criminels montés sur des ânes; après quoi ils le bannirent de la Galice. Quant a la nourriture des prisonniers et à toutes les choses dont ils peuvent avoir besoin dans leur prison, on doit savoir que non-seulement ils ne souffrent point qu'aucun leur tende les mains ni par affection, ni par charité; mais qu'ils évitent autant qu'ils le peuvent qu'on ne sçache ni le nom, ni la qualité, ni le nombre des prisonniers qu'ils ont dans la maison de l'Inquisition. Un Alkade fournit leur nourriture, laquelle ils reglent à plus ou moins de frais, quoique toujours fort modiques, suivant la

qualité et les moyens du prisonnier. Il est fort aisé de juger qu'ils en usent ainsi pour éviter qu'on ne prenne connoissance de leur manière d'agir, et afin qu'on ne sçache rien de ce qu'ils font chez eux: où l'Alkade fournit avec la nourriture un matelas, deux draps, deux couvertes et un oreiller aux personnes qu'ils croyent le mériter, et dont il fait payer le louage à part de la nourriture au double plus cher qu'il ne couteroit ailleurs, quelques petits, grossiers et déchirés que soient les draps, et qu'il ne les rechange que de deux en deux mois. Je laisse à part la sorte de nourriture que l'Alkade fournit qui est fort modique, tant à la viande des jours gras, qu'aux deux oeufs qu'ils donnent à midi et à huit heures du soir aux vendredis et aux veilles des fêtes; mais que je trouvois suffisante quant au pain et au vin, qui y sont fort bons et à grand marché, de même que toutes les autres denrées. Je n'entreprends pas de décrire les autres peines qu'ils font souffrir à ceux qui ont eu le malheur de tomber en leurs mains pour n'en avoir pas été spectateur, et n'avoir pas eu la curiosité de m'en informer; mais je puis dire que les Espagnols tiennent pour une chose fort nouvelle, lorsqu'il voyent sortir de l'Inquisition quelque personne déclarée innocente de la sorte que je l'ai été, parce que les Inquisiteurs ne veulent pas perdre leur peine, ni en avoir le démenti.

Les personnes avec lesquelles j'ai conversé, de même que celles qui ont eu occasion de lire les Livres que j'ai donnés au Public et d'y voir la sincérité avec laquelle je les ai écrits, seront sans doute

persuadés que je n'ai rien mis dans ce récit qui ne soit fort véritable et qui n'ait été presque tout confirmé par un très-grand nombre de personnes qui ont été les victimes des Inquisiteurs, et surtout de celles qui ont été détenues loggtemps dans leurs prisons, et qui ont souffert en leurs personnes les peines, les tourmens et les supplices qu'ils n'ont pas eu lieu de pratiquer sur moi. Lorsque je fus tout à fait en liberté, quelque hâte que j'eusse de sortir d'Espagne, et de me rendre par mi les miens, la guerre ayant été déjà déclarée entre la France et la Hollande, et l'étant bientôt après entre la France et l'Espagne, je ne vis aucun chemin ouvert pour moi que celui de la mer, qui n'étoit pas sans de grandes difficultés; les vaisseaux propres à passer en Hollande étant ordinairement assez rares a la Corogne, et ne s'en présentant alors aucun qui osât faire voile sans convoi. Je fus dans ces peines jusqu'à ce que j'appris que le Roi d'Espagne avoit résolu de faire lever trois mille hommes en Galice pour les envoyer par mer en Flandre, et que dans cette vue il avoit traité avec des Hollandois de ma connoissance, qui moyennant une certaine somme, s'étoient obligés à faire venir cinq flûtes dont deux seroient armées en guerre, qui seroient ensemble capables de porter tous ces Soldats, et en même temps pour eux des épées, des habits et les autres choses nécessaires, et de faire embarquer pour eux les vivres à suffisance pour leur passage. Je résolus dès-lors de profiter de cette occasion, et de passer la mer sur l'un de ces bâtimens: mais les choses s'en allant en grande longueur, je ne perdis pas tout mon temps; car

dès-lors que je fus sorti de l'Inquisition, les malades de Saint-Jacques et des principales Villes de la Galice vinrent avec empressement à moi, les uns pour me demander eux-même du secours, les autres me firent prier de venir à eux; ensorte que mon emploi fut beaucoup plus grand qu'il n'avoit encore été, au grand chagrin de Médecins de la Province, qui se voyoient méprisés de tous à mon occasion et que même quelques jours avant mon embarquement, je fus consulté par une grande dame du Portugal et par un grand Seigneur du Royaume de Leon, et je leur envoyai avec ma consulte les remedes nécessaires pour leur guérison, dont je fus fort honnêtement satisfait. Mes profits furent assez considérables pendant tout ce tems-là, et ils eussent été bien plus grands, si j'eusse toujours eu affaire à des personnes également honnêtes; mais parmi ceux dont j'avois tout sujet de me louer, il s'en trouva plusieurs qui renvoyant mon payement au dernier jour, firent tant qu'ils m'en frustrerent, et que l'heure de mon embarquement étant venue, j'abandonnai pour plus de cinq cents écus de dettes en Galice, sans parler de celles que je laissai à Madrid. Je sortis de l'Inquisition le 25 Février 1689, et je m'embarquai à la Corogne le 14 Août de la même année sur la principale flûte des cinq qui portoient les trois mille hommes en Flandre, et qui en avoit six cents pour sa part, un Colonel et quelques Capitaines qui occupoient la chambre principale du Vaisseau où j'obtins aussi un bon logement pour moi et trois de ma compagnie dans la chambre supérieure que le Capitaine s'étoit réservée.

Nous eumes à l'abord un vent assez favorable quoiqu'assez faible: mais qui changea par bonheur en un vent à demi contraire sur le milieu de la route. je dis par bonheur parce que si le vent eût toujours continué, nous fussions tombés immanquablement dans la Flotte de France, qui étoit partie de Brest pour porter du secours au Roi Jacques en Irlande. et qui avoit deux jours auparavant croisé notre route.

Nous avions pour escorte une frégate de 40 pièces de canon, sur laquelle le Marquis de Leganès s'étoit embarqué pour la Flandre avec ~~xxxx~~ quelques Capitaines des troupes qu'on transportoit, dont le Commandant découvrit et attrapa dans sa route un bâtiment François venant de la Martinique chargé de tabac et d'indigo, estimé quarante mille francs, qu'il conduisit à Ostende avec nous, et deux Vaisseaux Marchands amis venus avec lui de Bilbao. Nous fîmes tout le voyage sans rencontrer aucun armateur, ni d'autres vaisseaux ennemis que celui qui fut pris et nous arrivâmes heureusement à Ostende le dernier du même mois avec toute notre compagnie. et tous le soldats, excepté trois qui moururent de maladie sur les Vaisseaux, et furent jettés à la mer. Ayant pri terre, je trouvoi dans Ostende des troupes Espagnoles ou Flamandes beaucoup plus nombreuses, meilleures et mieux équipées, et leurs armes en bien meilleur état que je ne les y avois vues lorsque je 'e barquai pour l'Espagne, n'y ayant vu alors que très peu de soldats presque tous en lambeaux et demandan l'aumône, dont toutes les armes étoient couvertes de rouille. M'y étant un peu rafraichi, et y ayant laissé les soldats de Galice avec leurs Officiers,

je vins à Bruges sur le canal par le bateau ordinaire. suivi de près par un extraordinaire qui portoit le Marquis de Leganès. qui fut salué en divers endroits du canal par de petites pieces de campagne, et la mousqueterie d'un demi-Regiment de Dragons vêtus de rouge, tous bons hommes divisés en divers petits corps, et postés d'espace en espace, jusqu'à la vue de Bruges; d'où m'étant mis sur un nouveau canal, je visn coucher a l'Ecluse place forte et frontière des Hollandois, où je m'embarquai le lendemain matin sur une barque de Rotterdam, ou elle me porta dans deux fois vingt-quatre heures, après avoir cotoyé Wlessinques et Dorth, et d'où je me rendis à la Haye croyant d'y trouver ma petite famille, mais ayant appris que ma compagne étoit passée en Angleterre depuis plusieurs mois pour travailler à ma délivrance, et qu'elle y étoit restée en attendant de mes nouvelles, et ayant été fort mortifié de ce nouvel éloignement non attendu, après plusieurs sérieuses reflexions je me résolus de la prier de me venir trouver au plutôt, lui envoyant en même temps le nécessaire pour sortir d'Angleterre et pour venir à moi; et quoiqu'elle crut que je pouvois trouver des avantages aussi grands en Angleterre qu'en Hollande, la crainte qu'elle eut que je ne fusse pris en passant la mer, l'obligea à me répondre qu'elle étoit toute disposée a me venir trouver, et qu'elle profiteroit de l'escorte de Messieurs les Ambassadeurs de Hollande, qui devoient bientôt revenir d'Angleterre chez eux. Cette attente fut à la vérité un peu longue; mais enfin agreable; puisqu'apres plus de cinq ans d'absence, nous eûmes la satisfaction de nous

voir rejoints à Amsterdam, où ma compagne arriva heureusement la premier Décembre 1689; ce qui fut suivi d'une mutuelle résolution de ne nous séparer jamais plus l'un de l'autre que lorsque la mort nous y obligeroit.